Insee Conjoncture

Guyane



N° 4

Juin 2018

Le bilan économique 2017

Malgré les barrages, l'économie guyanaise fait preuve de vigueur en 2017



es différentes analyses de ce bilan économique 2017 ont été rédigées par l'Insee ainsi que les partenaires suivants : l'Institut d'Emission des Départements d'Outre-mer (Iedom), la direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Deal), la direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (Daaf), le Centre National d'Études Spatiales (CNES), la Chambre de Commerce et d'Industrie de Guyane (CCIG) et le Grand Port Maritime de la Guyane. Nous les remercions vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.













Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2017. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Signes conventionnels utilisés

- ... Résultat non disponible
- /// Absence de résultat due à la nature des choses
- e Estimation
- p Résultat provisoire
- r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
- n.s résultat non significatif
- € euro
- M Million
- Md Milliard

Avant - propos

Le Bilan économique 2017 de la Guyane est la quatrième édition d'une publication au contenu mutualisé pour l'ensemble des régions françaises. Cette harmonisation traduit la volonté de fournir aux observateurs régionaux un ensemble homogène de données, bâti sur un socle commun de thèmes et d'indicateurs. Ce Bilan Économique s'inscrit également dans la volonté de rationaliser les publications Insee et de rendre cohérentes les collections nationales et régionales, il vient compléter la note de conjoncture de l'Insee publiée en juin.

Cet ouvrage retrace, les faits et les tendances de l'année écoulée, autour de cinq thèmes : emploi et marché du travail, prix, consommation des ménages, activité du secteur privé et commerce extérieur. La situation économique de la Guyane en 2017 est ainsi exposée à travers différents chapitres thématiques relatifs à l'activité régionale, complétés de deux chapitres de cadrage consacré à la conjoncture nationale et internationale.

Coordonné par l'Insee, le Bilan économique 2017 de la Guyane bénéficie des contributions de l'Institut d'Émission des Départements d'Outre-mer (Iedom Guyane), de la Chambre de Commerce et d'Industrie - Aéroport Guyane, de la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Deal) et de la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (Daaf), du Centre National d'Etudes Spatiales (Cnes) et du Grand Port Maritime de la Guyane.

Nous tenons à les remercier vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.

Le Directeur Interrégional de l'Insee aux Antilles-Guyane

Yves Calderini

Sommaire

Avant - propos	1
2017 en quelques dates	4
Synthèse régionale Un coup d'arrêt dans la baisse du chômage	5
Contexte national et International Reprise internationale et accélération de la croissance nationale	6
Cadrage macroéconomique Décroissance en 2016, entraînée par la chute de l'investissement public et de la production de la SARA	8
Chômage Autant de chômeurs mais plus de demandeurs d'emploi	10
Prix Les tarifs énergétiques poussent les prix à la hausse	12
Automobile Les immatriculations de véhicules neufs en nette progression	14
Épargne-crédit En Martinique, l'activité bancaire demeure bien orientée en 2017	16
Démographie d'entreprises Une inflexion de la création d'entreprises	18
Agriculture La production agricole grevée par Matthew et Maria	20
Construction Augmentation des autorisations de construire en 2017	22
Transport maritime L'année 2017 est un millésime au bilan plutôt positif	24
Transport aérien En 2017, la hausse amorcée en 2016 se poursuit dans tous les segments	26
Tourisme Les croisiéristes portent le tourisme martiniquais à son plus haut niveau	28
Commerce extérieur Les exportations ne font plus recette	30
Synthèse régionale Guadeloupe Une activité bien orientée malgré les cyclones	31
Synthèse régionale Guyane Malgré les barrages, l'économie guyanaise fait preuve de vigueur en 2017	32
Définitions	33

2017 en quelques dates

Marion Lauvaux, Insee

20 janvier : Adoption par le Sénat de la loi Bareigts, dite loi « Égalité réelle Outremer » qui permet à chaque territoire ultramarin de choisir son modèle de développement social, économique et culturel, en valorisant ses atouts, son identité et ses spécificités. .

22 janvier : La caisse d'Épargne s'installe en Guyane.

02 mars : Le miel de la miellerie de Macouria remporte une médaille d'or au salon de l'agriculture à Paris.

04 mars : Le parc amazonien de Guyane fête ses 10 ans.

07 mars : La ville de Saint-Laurent-du-Maroni est officiellement classée en Zone de Sécurité Prioritaire (ZSP).

16 au 18 mars: Visite de Ségolène Royal, ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur la convention de Carthagène. Sa visite est perturbée par le blocage des sites où elle est attendue. Le collectif des 500 frères fait irruption lors de l'ouverture de la Conférence. La programmation pluriannuelle de l'énergie a néanmoins été entérinée par la ministre et adoptée par décret n°2017-457 du 30 mars 2017

17 mars: Lancement de la Cité des Outremer au parc de la Villette à Paris. Cet établissement, qui sera réalisé par la ville de Paris et l'État, aura pour vocation de « mettre en valeur les cultures et les savoirfaire de tous les Outre-mer français ».

18 mars: Inauguration du pont de l'Oyapock.

21 mars: Début des mouvements sociaux. À Kourou, le collectif « Les Toukans » et les grévistes d'EDF bloquent le rond point du Centre spatial. Le lancement de la fusée Ariane-5 est reporté. La société Endel est en grève, ainsi que les salariés du Centre Médico-chirurgical de Kourou. Les mouvements s'intensifient à Cayenne avec le blocage du Port de Dégrad-des-Cannes

par les transporteurs; les agriculteurs durcissent le mouvement et les agents de la Caf posent un préavis de grève.

28 mars: Marche historique dans les rues de Cayenne où 12 000 à 20 000 personnes ont manifesté à l'appel du collectif « Pou Lagwiyann dékolé ».

21 avril: Fin du mouvement social et signature de l'accord de Guyane, protocole « Pou Lagwiyann dékolé ». Le Plan d'urgence de 1,086 milliard d'euros est acté. L'État s'engage à l'examen d'un plan additionnel de 2,1 milliards de mesures complémentaires. La grève continuera encore à EDF jusqu'au 9 mai et au Centre Hospitalier André Rosemond (CHAR) de Cayenne jusqu'au 10 juin.

03 mai : L'Université de Guyane, la plus jeune de la France, vient de signer son premier contrat de site. Un plan sur cinq ans (2017- 2021) qui implique notamment la création de treize nouvelles licences professionnelles et de plusieurs masters aux thématiques qui concernent directement la Guyane.

03 mai: Huit jours après la reprise des activités, le port de Dégrad-des-Cannes est de nouveau bloqué par le syndicat UTG, en soutien au CHAR et à EDF toujours en grève.

04 mai: Les tirs reprennent au Centre Spatial avec le vol Ariane VA236, initialement prévu le 21 mars et reporté suite aux mouvements sociaux. Trois tirs initialement prévus ont été reportés lors du mouvement social: l'ensemble du calendrier de tirs initial a pu être rattrapé sur l'année 2017.

14 mai : Les produits transformés à base de poisson de la marque « La cuisine de Lucette » réalisés par l'entreprise matourienne Cogumer, vont être distribués dans les magasins Casino de l'Hexagone.

09 juin : Un protocole d'accord est signé entre le CHAR et l'Agence Régionale de Santé l'(ARS) après 75 jours de grève. Il

prévoit la création de 110 postes et l'arrivée de 75 contractuels par an.

30 juin: Une charte « Entreprises et quartiers » a été signée par 35 entreprises guyanaises. Elle vise à favoriser l'accès à l'emploi des habitants des quartiers prioritaires.

19 septembre : Visite de la ministre des Outre-mer, Annick Girardin, dans le cadre du comité de suivi local de l'Accord de Guyane.

26 au 28 octobre : Visite du Président de la République, Emmanuel Macron. Il est accompagné du président de la Commission européenne, J.C Juncker, attendu pour la 22e Conférence des régions ultra périphériques qui se tient cette année à Cayenne, ainsi que des ministres de l'éducation, des Outre-mer et de l'écologie.

26 octobre : Le Touloulou, personnage masqué du carnaval guyanais, est inscrit au patrimoine culturel français.

27 octobre : Inauguration de la Maison de la forêt et des bois de Guyane (MFBG). Elle accueille notamment le Centre technique du bois et de la forêt qui entend se positionner comme appui technique aux entreprises et aider au développement de la filière forêt et bois.

08 novembre: Un accord de coopération entre la France et le Suriname a été signé à Paris par la ministre de l'Outre-mer et la ministre des affaires étrangères du Suriname. Il fixe les compétences maritimes des deux pays dans l'estuaire du Maroni.

24 novembre : Le nouveau pont de la rivière Comté entre en service.

18 décembre : Décès de Georges Othily, premier président de la Région de 1982 à 1992, conseiller général et maire d'Iracoubo.

Synthèse régionale Malgré les barrages, l'économie guyanaise fait preuve de vigueur en 2017

Le blocage de l'économie guyanaise au mois de mars et d'avril a eu un impact immédiat sur plusieurs indicateurs économiques. L'économie semble cependant s'être rapidement remise en marche et termine l'année 2017 de manière dynamique. Après une période compliquée jusqu'en 2016, le niveau de la commande publique redonne des couleurs aux Bâtiments et Travaux Publics (BTP). Le secteur spatial reste dynamique. La consommation des ménages et l'investissement des entreprises sont bien orientés comme le montrent l'activité bancaire et les ventes d'automobiles. Pour finir, l'emploi salarié et l'intérim sont en hausse en 2017, notamment en fin d'année. Le contexte mondial s'améliore. En France, la croissance accélère (+ 2,2 %) et atteint son niveau le plus élevé depuis 2007. Si la zone Amérique latine et Caraïbes reste en difficulté, la situation s'améliore notamment pour les deux pays voisins de la Guyane. Le Brésil est sorti de la récession en 2017 et le Surinam devrait en sortir en 2018.

Rémi Charrier, Insee

La construction et le secteur spatial, secteurs porteurs en 2017

En 2017, le Centre Spatial Guyanais (CSG) a lancé onze fusées ayant permis de mettre sur orbite 20 satellites. Comme en 2014, 2015 et 2016, l'activité spatiale se maintient à un niveau élevé. Elle devrait rester dynamique en 2018 avec un important carnet de commandes: 53 lancements dont 14 prévus en 2018. Les travaux de construction du pas de tir Ariane 6 se poursuivent et l'objectif d'un premier lancement en 2020 est maintenu.

Au second semestre 2016, des chantiers importants de logements sociaux ont été lancés. Ils offrent un supplément d'activité au secteur du BTP, en sus du chantier Ariane 6 et de la poursuite de la construction de l'hôpital de l'Ouest guyanais. Le volume financier des démarrages de chantier retrouve son niveau élevé de 2011 et 2012. Ce rebond se traduit par une forte augmentation de l'intérim et un regain d'emplois dans le BTP. Au second semestre 2017, la consommation de ciment est au plus haut depuis le second semestre 2013 et les importations d'éléments en métal pour la construction atteignent des niveaux encore jamais atteints en Guyane.

L'emploi bien orienté en fin d'année

En fin d'année 2017, le nombre d'emplois intérimaires en équivalent temps plein atteint 1 430, en hausse de 31 % par rapport à l'année précédente. Comme en 2016, les entreprises utilisent l'intérim, par définition plus flexible, pour répondre à la hausse de l'activité. Mais, contrairement à 2016, l'emploi salarié repart à la hausse de manière assez nette (+ 2,7 % entre fin 2016 et fin 2017). Tous les secteurs sont concernés, sauf les hôtels cafés et restaurants. Le dynamisme de l'emploi salarié a été particulièrement fort au second semestre et ne s'est donc pas traduit dans le taux de chômage qui est

calculé sur toute l'année 2017. Celui-ci reste stable, à 22 % de la population active. Plus préoccupant, le nombre d'inactifs dans la population en âge de travailler continue d'augmenter en 2017 en Guyane, une tendance qui dure depuis quelques années.

Le crédit et la consommation progressent

L'économie guyanaise reste bien irriguée par les financements bancaires.

Les crédits d'investissement des entreprises guyanaises sont dynamiques, en hausse de 70 M€ en 2017 et atteignant 601 M€. Les investissements dans l'habitat des ménages poursuivent leur croissance (+4,9 %) et l'encours des crédits immobiliers des ménages atteint 860 M€. Les investissements des entreprises se traduisent en une augmentation des achats de véhicules utilitaires et industriels (+18 %) et une augmentation des importations de biens d'équipement.

Dans un contexte de hausse de l'emploi salarié et des crédits à la consommation, les ménages consomment. Les achats de véhicules particuliers augmentent ainsi de 4,1 % et sont au plus haut depuis 2010. Ce dynamisme de la consommation a un fort impact dans les importations qui augmentent de 14,3 % notamment les produits manufacturés.

Un rebond rapide après les barrages

L'impact des barrages du premier trimestre 2017 reste visible sur différents indicateurs. En mars et en avril 2017, on observe une forte baisse des transports maritimes et aériens, une chute de l'intérim et de la création d'entreprises. La récupération a cependant été rapide. Dès le mois de juin, l'intérim a retrouvé son niveau de février. Si les barrages ont perturbé les transports aériens et maritimes, ces derniers rebondissent et affichent globalement une bonne activité en fin d'année. Malgré près

de deux mois où les rotations d'avions ont fortement diminué, le transport aérien termine l'année avec un nombre de passagers proche de celui de 2016 qui était une bonne année. Seul bémol : la création d'entreprises, qui suivait une forte tendance à la baisse depuis 2012. Malgré un rebond au troisième trimestre, la création d'entreprises nouvelles reste à un niveau historiquement bas en cumul sur l'année.

Des perspectives favorables pour 2018

Les principaux moteurs de l'économie guyanaise sont en marche en début d'année 2018 et entraînent l'ensemble de l'économie. Si l'emploi salarié et l'intérim continuent sur leur lancée en 2018, cela aura un effet positif sur le revenu disponible des ménages et sur la consommation. Quelques menaces pèsent tout de même sur cette dynamique. La commande publique a baissé en 2017 et une nouvelle baisse en 2018 pourrait faire perdre le bénéfice du rebond de 2016. Pour le moment, les carnets de commande semblent assez bien remplis mais le secteur aura rapidement besoin de nouveaux marchés. L'économie guyanaise souffre également d'un manque de compétitivité qui se traduit par une faiblesse à l'export et par la difficulté à satisfaire les besoins des ménages avec des productions locales, ce qui renforce les importations.

La hausse de la consommation des ménages pourrait être limitée par la hausse des prix, notamment de l'énergie. Depuis son point bas début 2016, le cours du baril de pétrole a été multiplié par deux. La vigueur de l'euro a permis de compenser en partie cette hausse mais la relative bonne santé de l'économie mondiale pourrait tirer les prix vers le haut. Enfin, à moyen terme, la montée en puissance de certains concurrents menace les positions européennes dans le secteur et renforce l'enjeu du programme Ariane 6.

Contexte national et international Reprise internationale et accélération de la croissance nationale

Jean-Baptiste Berry, Insee

Cette année 2017 a été mouvementée, marquée par des catastrophes naturelles, des tensions géopolitiques et de profondes divisions politiques dans de nombreux pays. Sur le front économique, en revanche, 2017 se termine sur une note positive : la poursuite de l'accélération du PIB observée dans une très grande partie du monde constitue la reprise conjoncturelle la plus ample de la décennie.

Reprise d'ampleur de la croissance mondiale en 2017

L'un des aspects notables de la reprise en 2017 est son ampleur. L'accélération de la croissance a concerné près des trois quarts des pays du monde et n'avait jamais été aussi généralisée depuis 2010 : à l'échelle mondiale, l'activité économique a progressé de + 3,8 %, pour 3,2 % en 2016, soit la plus forte progression depuis la récession de 2009. Surtout, certains des pays qui affichaient des taux de chômage élevés depuis assez longtemps, dont plusieurs dans la zone euro, participent à la poussée de la croissance et enregistrent une forte progression de l'emploi. Quelques-uns des grands pays « émergents » comme le Brésil et la Russie en ont fini avec la récession. Toutefois, la croissance du PIB par habitant dans près de la moitié des pays « émergents et en développement », en particulier les plus petits, est à la traîne par rapport à celle des pays avancés et s'est affichée en baisse dans presque un quart des pays « émergents et en développement ». Les pays en difficulté comprenaient les exportateurs de pétrole et les pays à faible revenu en proie à des conflits civils ou des catastrophes naturelles.

Stimulée par un redémarrage de l'investissement, la croissance du commerce international, qui n'avait jamais été aussi lente depuis 2001 est repartie : après une croissance de 2,0 % en 2016, le commerce mondial a progressé de 5,2 % en 2017, rythme qui n'avait pas été atteint depuis 2011. La faiblesse des dépenses d'équipement dans le secteur de l'énergie avait largement contribué à la mollesse de l'investissement mondial en 2016.

Les prix des métaux et des combustibles ont été soutenus par l'élan plus puissant de la demande mondiale et les restrictions de l'offre dans le secteur énergétique, y compris les pannes de production liées aux ouragans aux États-Unis, les turbulences financières au Venezuela et les problèmes de sécurité dans certaines régions d'Iraq. Sur l'ensemble de l'année 2017, la demande de pétrole a légèrement excédé l'offre : cette dernière est restée contenue grâce en particulier à la limitation de la production des pays ayant pris part à l'accord de l'Opep établi fin 2016.

La croissance des salaires est restée étonnamment molle dans les pays avancés, malgré la baisse des taux de chômage. L'atonie persistante sur les marchés du travail - illustrée par des taux de chômage encore élevés dans certains pays ou des niveaux importants de chômage partiel subi - ainsi que la faible croissance de la productivité sont largement responsables de la morosité observée.

Les valorisations boursières ont poursuivi leur progression et approchent des niveaux record, les banques centrales ayant conservé des cadres de politique monétaire accommodante sur fond d'inflation très modérée. Ceci s'inscrit dans une tendance qui balaie plus largement tous les marchés financiers mondiaux, où des taux d'intérêt bas, des perspectives économiques plus favorables et un appétit plus solide pour le risque ont dopé les cours des actifs.

Accélération de la croissance française en 2017

L'activité économique française s'est inscrite dans cette dynamique économique mondiale favorable : elle a crû de 2,0 % en 2017, après + 1,1 % en 2016, retrouvant un rythme proche de ceux observés en 2010 et 2011. Cette progression s'est accompagnée d'environ 270 000 créations nettes d'emplois, permettant un recul de plus d'un point du taux de chômage. Ces résultats traduisent en particulier la vigueur retrouvée de l'investissement, tandis que la consommation des ménages s'est

montrée moins dynamique qu'en 2016. La fin d'année a par ailleurs été marquée par le rebond attendu des exportations aéronautiques : au quatrième trimestre 2017, les exportations françaises ont nettement accéléré (+ 2,4 % après + 1,0 % au troisième trimestre) du fait de la vigueur de la demande mondiale adressée à la France et surtout de livraisons aéronautiques exceptionnellement élevées, venant rattraper les trimestres précédents. Au-delà de la vive croissance des ventes manufacturières, les dépenses des touristes étrangers en France, qui contribuent aux exportations de services, sont restées solides en fin d'année.

Braver la tempête

Les pays de la Caraïbe ont en commun leur vulnérabilité à de fréquentes et coûteuses catastrophes naturelles. Nombre d'entre eux font partie des 25 nations les plus vulnérables aux catastrophes en termes de nombre d'habitants ou de superficie. Irma et Maria, les deux ouragans de catégorie 5 qui ont dévasté les Caraïbes en septembre 2017, sont les dernières tempêtes tropicales à avoir balayé la région, au prix de lourdes pertes en vies humaines et de considérables ravages, depuis les îles Turques-et-Caïques jusqu'à la Dominique. Cette vulnérabilité est accentuée par la faible taille relative des économies caribéennes, qui proportionnellement plus exposées ainsi, l'estimation des dégâts et pertes subis par la Dominique serait de 200 % de son PIB annuel. Les pays les plus grands des Caraïbes comme Haïti ou la Jamaïque connaissent régulièrement des désastres naturels (ouragans et tremblements de

La vulnérabilité des Caraïbes est caractéristique des petits États insulaires, mais cette région a en général subi des dommages plus importants que d'autres. Selon une estimation moyenne des dégâts dus aux catastrophes, le ratio dommages – PIB a été 4,5 fois plus élevé pour les petits États que pour les plus grands, mais six fois plus important pour les pays des Caraïbes. En outre, les pays de la région sont sept fois plus susceptibles d'être frappés par une catastrophe naturelle que de plus grands pays, et deux fois plus susceptibles que d'autres petits pays.

Source: FMI, mars 2018.

Les revenus d'activité soutiennent en 2017 le pouvoir d'achat : l'accélération des revenus d'activité des ménages, portée par les évolutions favorables de l'emploi et des salaires, a été comparable en 2017 à celle des prix de la consommation. Ainsi, le pouvoir d'achat des ménages a connu une progression dynamique en 2017 (+ 1,7 %) similaire à celle de 2016 (+ 1,8 %). Malgré des gains de pouvoir d'achat soutenus en 2017, la consommation des ménages a crû modérément (+ 1,3 % après + 2,1 % en 2016). Si la faible consommation d'énergie a pesé sur l'ensemble, les achats d'autres biens comme de services n'ont guère été plus dynamiques qu'en 2016.

Le taux d'investissement des entreprises atteint un sommet en 2017 : l'investissement des entreprises non financières a accéléré en 2017 (+4,4 % après +3,4 % en 2016), conduisant leur taux d'investissement à des niveaux inédits depuis 40 ans (22,4 %).

1 Accélération de la croissance nationale en 2017

Le produit intérieur brut et l'évolution de ses composantes (Variations n/n-1 en volumes chaînés, en %)

	2013	2014	2015	2016	2017
Produit intérieur brut	0,6	0,9	1,1	1,1	2,0
Importations	2,1	4,8	5,7	4,2	4,1
Dép. conso. ménages	0,5	0,7	1,4	2,1	1,3
Dép. conso. APU*	1,5	1,3	1,1	1,2	1,6
FBCF totale	-0,8	0,0	1,0	2,7	3,8
dont ENF*	0,2	1,7	3,1	3,4	4,4
dont ménages	-0,5	-3,0	-2,1	2,4	5,3
dont APU*	-0,7	-5,3	-3,0	-0,1	-1,0
Exportations	1,9	3,3	4,3	1,9	3,3
Contribution des variations					
de stocks	0,2	0,7	0,3	-0,1	0,4

^{*}APU : administrations publiques - ENF : entreprises non financières Source : Insee - Comptes nationaux, base 2010.

2 Les prix du pétrole se maintiennent en 2017

Évolution du prix moyen du baril de Brent, pétrole brut léger (Royaume Uni), moyen (Dubai) et lourd (/Texas) (calcul à pondération égale) Base 100 en 2000 (\$ / baril)



Source : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (unctadstat.unctad.org).

Conjoncture et perspectives 2018 : poursuite de l'élan de 2017

Le rythme de la reprise ne faiblirait pas en 2018. Ce scénario est soutenu par des conditions toujours favorables sur les marchés (en dépit du retour d'une certaine volatilité) et les prévisions d'une large expansion budgétaire aux États-Unis. La croissance américaine devrait particulièrement dynamique, à 2,9 % en 2018. La zone euro devrait aussi poursuivre sur sa lancée à + 2,4 % en 2018 et 2 % en 2019. L'Asie émergente restera le principal moteur de l'activité mondiale, avec une croissance attendue autour de 6,5 % en 2018 et 2019. La Chine devrait décélérer tout en conservant une vitesse de croisière élevée (+ 6,6 % en 2018 et + 6,4 % en 2019). Les exportateurs de matière première, enfin, devraient voir leurs perspectives s'améliorer un peu après trois années difficiles.

Les émergentes économies bénéficient actuellement de nombreux facteurs favorables : bonnes perspectives industrielles (au Brésil, en Inde et en Turquie), hausse du pouvoir d'achat des ménages et remontée des prix du pétrole (pour la Russie en particulier) ou dynamisme des importations des partenaires commerciaux (la zone euro pour les pays d'Europe centrale et orientale par exemple). Ces soutiens devraient permettre le maintien d'un rythme élevé de croissance, voire une accélération de l'activité dans la plupart de ces pays. En Chine, les importations retrouveraient de la vigueur malgré le léger ralentissement de la demande intérieure : après avoir marqué une pause au dernier trimestre 2017, les importations chinoises retrouveraient du tonus au premier semestre 2018 (+ 2,0 % par trimestre), tirant profit de l'appréciation passée du yuan. Les exportations ne seraient pas pénalisées pour autant (environ + 1,5 % par trimestre, après + 3,6 % en 2017). Enfin, suivant la tendance de la demande intérieure, l'activité chinoise ralentirait à peine (+ 1,5 % par trimestre).

L'investissement accélérerait en 2018 aux États-Unis. La réforme fiscale votée en fin d'année 2017 par le Congrès américain commencerait à porter ses effets sur les revenus des ménages et les profits des entreprises dès le premier semestre 2018. La consommation des ménages y resterait ainsi vigoureuse (+ 0,6 % au premier puis + 0,7 % au deuxième trimestre), tirée par le pouvoir d'achat du revenu disponible brut qui profite du dynamisme de l'emploi. L'investissement des entreprises accélérerait nettement (+ 1,0 % puis + 2,0 %), avec la perspective de la mise en place du dispositif de suramortissement au deuxième trimestre 2018. L'activité économique américaine accélérerait ainsi légèrement.

Le commerce mondial resterait dynamique en 2018 : au quatrième trimestre 2017, le commerce mondial a progressé de 1,4 %, les importations américaines accélérant notablement. Durant le premier semestre 2018, la croissance des échanges mondiaux s'atténuerait un peu (+1,3 % puis + 1,2 % au deuxième trimestre) tout en restant dynamique. L'embellie économique de la zone euro permettrait une poursuite de la hausse de l'emploi en 2018 (+0,4 % par trimestre) et une baisse du taux de chômage jusqu'à 8,5 % à l'été. Dans un contexte de difficultés de recrutement persistantes.

notamment en Allemagne, les salaires seraient tout aussi dynamiques qu'en fin d'année, croissant de 0,7 % par trimestre, soit un peu plus que l'inflation. Les prix conservant des glissements annuels contenus (+ 1,5 % à la mi-2018 et + 0,9 % pour l'inflation sous-jacente), les gains de pouvoir d'achat continueraient d'être robustes en zone euro. En France dans tous les secteurs, les enquêtes de conjoncture signalent qu'un niveau élevé d'optimisme a été atteint en fin d'année 2017. Début 2018, certains indicateurs de climat ont cessé de progresser, notamment dans l'industrie et le commerce de détail, d'autres se sont repliés, dans les services, le bâtiment et le commerce de gros, tout en restant dans tous les cas nettement supérieurs à leur moyenne de longue période. Le climat des affaires, à 109 en février 2018, a ainsi perdu trois points depuis décembre dernier. La production manufacturière freinerait début 2018 (0,2 % au premier trimestre puis 0,6 %), après une fin d'année 2017 particulièrement allante (+ 1,5 % au quatrième trimestre). La production de services marchands hors commerce (+ 0,5 % par trimestre) et du commerce (+ 0,3 % au premier puis + 0,6 % au deuxième trimestre) serait également un peu moins dynamique ce semestre. La construction, toujours soutenue au premier trimestre (+ 0,8 %), ralentirait au deuxième (+ 0,6 %) du fait du repli de l'investissement en bâtiment tandis que la production dans les travaux publics se redresserait après deux trimestres de baisse. Après une année 2017 de rebond vers un niveau de production tendanciel, la production agricole serait stable début

Au total, le PIB national progresserait durant le premier semestre 2018 à une cadence un peu moins rapide qu'en 2017. Fin juin, l'acquis de croissance pour 2018 serait de + 1,6 %.

3 Accélération de la croissance mondiale

Croissance du PIB en 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017, projections pour 2018 (en %)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Monde	3,3	3,4	3,4	3,2	3,8	3,9
Economies						
dites avancées	1,2	1,8	2,1	1,7	2,3	2,5
Etats Unis	1,5	2,4	2,6	1,5	2,3	2,9
Zone Euro, dont :	-0,3	0,9	2,0	2,0	2,5	2,5
France*	0,6	0,9	1,1	1,1	2,0	2,1
Allemagne	0,4	1,6	1,8	1,8	2,5	2,5
Japon	1,6	-0,1	1,2	0,9	1,7	1,2
Pays dits émergents						
ou en						
développement	4,9	4,6	4,2	4,4	4,8	4,9
Chine	7,7	7,3	6,9	6,7	6,9	6,6
Inde	6,6	7,2	7,9	7,1	6,7	7,3
Amérique Latine -						
Caraïbes	3,0	1,3	0,1	-0,6	1,3	2,0
Brésil	3,0	0,1	-3,8	-3,5	1,0	2,3
Venezuela	1,3	-3,9	-5,7	-16,5	-14,0	-15,0
Suriname	2,8	1,8	0,1	-5,1	0,0	1,4
Caraïbes ¹	3,4	5,1	5,1	4,9	3,1	6,2
Haïti	4,2	2,8	1,0	1,4	1,2	2,0
République						
Dominicaine	8,5	9,2	7,7	6,6	4,6	5,5
Antigua et Barbuda	1,5	4,2	2,2	5,3	2,8	3,5
Dominique	0,6	3,9	-4,3	2,6	-4,2	-16,3
Sainte-Lucie	0,1	0,5	1,6	3,4	3,0	2,5
Barbade	0,0	0,2	0,5	1,6	0,9	0,5
Trinidad et Tobago	2,3	-1,0	-1,8	-6,0	-2,6	0,2

1 Antigua et Barbuda, The Bahamas, Barbados, Dominica, the Dominican Republic, Grenada, Haiti, Jamaica, St. Kitts and Nevis, St. Lucia, St. Vincent and the Grenadines and Trinidad et Tobago. Source: FMI, World Economic Outlook, avril 2018 sauf (*) Insee, comples nationaux, base 2010.

Cadrage macro-économique En 2016, la croissance se maintient, l'investissement se redresse

En 2016, la croissance guyanaise s'élève à + 2,2 %, à un niveau comparable à celui de 2015. Quoique inférieure à 2015, l'activité spatiale reste dynamique avec onze lancements et 27 satellites mis en orbite. Le projet Ariane 6 soutient l'investissement, en hausse de 7,5 %. Le volume de la consommation des ménages accélère avec une hausse de 2,5 %, tout comme la consommation publique qui augmente de 2,1 %. Les prix à la consommation sont stables. Contrairement à 2015, les échanges commerciaux, hors spatial, sont en hausse, tandis que les exportations liées aux tirs de fusées régressent de 4,2 %. Ainsi, le total des importations augmente de 4,0 % et le total des exportations de 0,2 %.

Matthieu Cornut, Insee

En 2016, le produit intérieur brut (PIB) de la Guyane augmente de 2,2 % en volume. Avec une population qui progresse de 2,0 %, le PIB par habitant évolue de +0,1 % en volume et s'établit à 16 290 euros, alors qu'il est de 33 400 euros sur la France entière. En Guadeloupe le PIB par habitant s'établit à 22 160 euros et en Martinique à 23 280 euros.

L'investissement se redresse, soutenu par le spatial et la relance du BTP

L'investissement augmente de 7,5 %, pour une contribution de 2,2 points à la croissance. Cette hausse compense largement la baisse de 4,5 % de l'année passée et l'investissement repasse au-dessus du niveau déjà élevé de 2014. Plusieurs indicateurs témoignent de cette relance.

D'une part, la commande publique auprès du secteur du Bâtiments et Travaux Publics (BTP) s'améliore nettement après trois mauvaises années. Le volume financier des démarrages de chantiers augmente de 74 %. Les deux principaux chantiers de l'année 2016 sont les travaux d'aménagement liés au programme Ariane 6 et la construction du nouvel hôpital à Saint-Laurent-du-Maroni. D'autre part, le nombre de mises en chantier de logements augmente de 73 % par rapport à 2015. Enfin, l'encours des crédits à l'investissement accordés aux entreprises continue de progresser à un rythme élevé : + 8,9 % après + 9,3 % en 2015.

Les échanges extérieurs hors activité spatiale progressent

Les importations s'accroissent de 4,0 %, après une progression de 5,8 % en 2015. Les importations liées au spatial progressent de 5,0 %. Hors spatial, elles augmentent de

0,8 % en valeur, grâce notamment à la nouvelle baisse du prix des produits pétroliers raffinés de 17 %, suivant la tendance du cours du Brent en baisse sensible depuis 2013.

Hors spatial et hors produits pétroliers, les importations sont en hausse de 2,6 %. Les importations en biens manufacturés hors spatial s'amplifient de 3,1 % et celles de denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac, de 2,4 %.

Les exportations augmentent légèrement (+0,2 %) mais restent en retrait (-0,6 %) en valeur, entraînées par celles du spatial (-4,2 %) qui pèsent près de 85 % du total. Malgré une activité spatiale très dynamique en 2016, avec onze lancements, pour un record de 27 satellites et Véhicule automatique de transfert (ATV) envoyés dans l'espace, elle reste en deçà de 2015 qui comptait un lancement supplémentaire.

Hors spatial, les exportations bondissent de 14,8 %, soutenues par les exports de biens manufacturés, en hausse de 23,3 %. Les exportations d'or sont aussi en progression. Avec 1,2 tonne d'or exportée, soit + 3,7 % en volume en un an, et un cours de l'or en hausse, la valeur de ces exportations grimpe de 12,6 %, à 42 millions d'euros.

Les dépenses touristiques, comptabilisées en exportations, sont en forte progression, du fait de la hausse du nombre de passagers (+11,6%) par rapport à 2015 (+3,8%), soit 516 420 passagers. Le nombre de passagers sur les lignes internationales double sur un an, avec 42 000 passagers en 2016. Le transport transatlantique se développe également, en raison d'une fréquentation accrue avec la métropole et l'augmentation du nombre de vols hebdomadaires à compter de la fin 2016.

Hors effets induits sur l'économie, les dépenses touristiques pèsent pour $5\,\%$ du total des exportations.

La consommation des ménages conserve son dynamisme

La consommation des ménages garde la même dynamique. Elle augmente de 2,5% après +2,2% en 2015, pour une population qui croît au même rythme que l'année passée (+2,0%), dans un contexte de léger recul des prix (-0,1%).

Les importations de denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac suivent la tendance démographique, avec une progression de 2,3 %.

Les ventes de véhicules de tourisme neufs augmentent de 6,8 % (Corrigé des variations saisonnières - CVS), soit leur meilleure progression depuis quatre ans. Les importations de biens électriques et ménagers se stabilisent (-0,3 %, CVS).

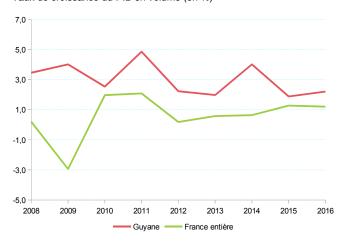
Les dépenses des administrations publiques en légère décélération

La consommation des administrations publiques connaît une hausse similaire à 2015 de 2,1 %, après + 1,4 % l'année passée. Elle contribue pour +0,9 point à la croissance et varie entre 0,9 et 1,1 point depuis 2011.

Les charges de personnel progressent de 2,1 % dans le secteur des administrations publiques, la sécurité sociale et l'enseignement, avec un point d'indice de la fonction publique à + 0,5 %. C'est également le cas des consommations intermédiaires qui augmentent de 5,1 % dans ces secteurs et de 4,1 % pour la santé publique.

1 La croissance est stable en 2016

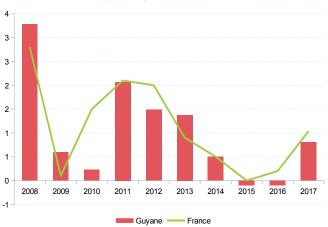
Taux de croissance du PIB en volume (en %)



Source: Insee, Cerom, Comptes rapides.

2 L'inflation repart à la hausse en 2017

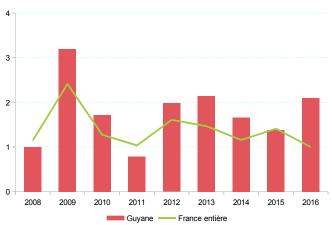
Évolution de l'indice des prix (moyenne annuelle en %)



Source : Insee, CEROM, Comptes rapides.

3 Les dépenses publiques augmentent en 2016

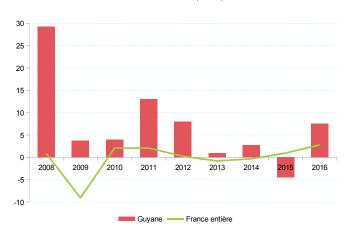
Évolution des dépenses en volume (taux de croissance en %)



Source : Insee, Cerom, Comptes rapides.

4 Reprise de l'investissement en 2016

Évolution de l'investissement en volume (en %)



Source : Insee, Cerom, Comptes rapides.

5 En 2016, les exportations stagnent

Évolution des échanges extérieurs en volume (taux de croissance en %)



Source : Insee, Cerom, Comptes rapides.

Chômage

Autant de chômeurs mais plus de demandeurs d'emploi

Er re

En 2017, en Guyane, le taux de chômage reste très élevé (22 %), mais il est stable, comme le sous-emploi, qui concerne 11 % des actifs occupés. En revanche, le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C augmente de 3,1 % entre 2016 et 2017.

Lise Demougeot, Insee

En Guyane¹, 83 000 personnes âgées de quinze ans ou plus sont actives en 2017, soit la moitié de cette tranche d'âge. Parmi elles, 64 000 ont un emploi et 19 000 sont au chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT). Par ailleurs, 78 000 personnes sont inactives parce qu'elles ne sont ni en emploi, ni au chômage. Le taux de chômage est stable (22 % de la population active) et reste important en Guyane. Il touche surtout les jeunes actifs, les ouvriers, les peu ou pas diplômés et les femmes (avec un écart de cinq points entre les deux sexes).

Le sous-emploi concerne, en 2017, comme en 2016, 11 % des actifs occupés. Il touche particulièrement les femmes et les jeunes. Parmi les personnes à temps partiel, celles qui souhaitent travailler davantage et sont disponibles pour le faire, qu'elles recherchent ou non un emploi, tout comme celles ayant travaillé moins que d'habitude pour des raisons économiques ou exceptionnelles sont, au sens du BIT, en situation de sous-emploi.

Le nombre de demandeurs d'emploi augmente

En 2017, en Guyane, parmi les personnes inscrites à Pôle emploi et tenues de rechercher un emploi (catégories A, B, C), 22 306 sont sans emploi (catégorie A) et 2 882 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C au 31 décembre augmente de 3,1 % sur un an. Cette hausse est plus marquée pour les femmes que pour les hommes (3,8 % contre 2,2 %). La situation des jeunes et des seniors se dégrade (respectivement + 9,5 % et + 5,3 % d'inscrits entre 2016 et 2017).

La hausse du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A est plus légère : 1,1 % sur un an. Les inscrits de 25 à 49 ans sont moins nombreux en 2017 qu'en 2016 contrairement aux jeunes et aux seniors qui voient leur nombre respectivement augmenter de 8,8 % et de 2,8 % sur la même période.

Des dispositifs d'accompagnement et d'aide à l'emploi en forte régression

En 2017, le nombre de contrats signés dans le cadre des dispositifs d'aide à l'emploi s'établit à 2 941 en Guyane, soit une diminution de 22,8 % sur un an.

Dans le secteur marchand, 218 contrats aidés ont été signés, soit 54,8 % de moins qu'en 2016. Le nombre de contrats du secteur non marchand diminue également de 35,6 %. En 2017, 1798 contrats ont été enregistrés. Le Contrat Unique d'Insertion – Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CUI-CAE), principal contrat du secteur non marchand, concentre plus de 87 % des contrats aidés dans le secteur non marchand.

En Guyane, l'ensemble des dispositifs d'accompagnement et d'aide à l'emploi régressent entre 2016 et 2017 avec des baisses allant de 19,5 % à près de 63 % suivant les contrats.

Demandeurs d'emploi : définition et différence avec les chômeurs au sens du BIT

Les demandeurs d'emploi sont des personnes qui sont inscrites à Pôle emploi.

La Dares et Pôle emploi présentent, à des fins d'analyse statistique, les données sur les demandeurs d'emploi selon les catégories suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins dans le mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi (en raison d'une formation, d'une maladie...) y compris les demandeurs d'emploi en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

Le **chômage au sens du BIT** est mesuré par l'enquête emploi en continu de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence, est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

La notion de demandeur d'emploi inscrit à Pôle emploi et le chômage au sens du BIT sont deux réalités proches, mais qui ne se recouvrent pas. Ces deux grandeurs varient souvent dans le même sens, mais peuvent aussi diverger, notamment à la suite d'évolutions (réglementaires, opérationnelles, méthodologiques) pouvant affecter davantage les statistiques de demandeurs d'emploi.

Pour en savoir plus

Demougeot L., « Enquête emploi en continu en Guyane : le chômage est stable en 2017 », Insee Analyses Guyane n° 29, avril 2018.

Le terme exact utilisé devrait être "Guyane routière" car, dans cette région, l'EEC est réalisée sur une partie seulement du territoire (dans les communes allant d'Apatou à l'ouest à Saint-Georges de l'Oyapock à l'est); mais pour rendre la lecture plus fluide, l'auteur a préféré le terme simplifié de "Guyane".

Taux de chômage et demandeurs d'emploi en fin de mois selon le

	Taux de chômage 2017 (%)	Évolution 2017/2016 (en point)
Femmes	25	-0,3
Hommes	20	-0,9
Ensemble	22	-0,9

Champ: population des ménages de 15 ans ou plus, vivant en Guyane, hors communautés. Source : Insee, enquête Emploi en continu 2017.

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2017(en millier)	Évolution 2017/2016 (en %)
Femmes	15	3,8
Hommes	10	2,2
Ensemble	25	3,1

Champ : demandeurs d'emploi de catégories A, B, C en Guyane.

Sources : Pôle emploi ; Dares.

2 83 000 Guyanais sont actifs en 2017

Population en âge de travailler selon le statut d'activité

	Effectif	(%)	Femmes (%)	Hommes (%)
Actifs	82 700	52	45	59
Ayant un emploi	64 200	40	34	47
Chômeurs	18 500	12	11	12
Inactifs	77 900	48	55	41
Ensemble	160 600	100	100	100

Champ: population des ménages de 15 ans ou plus, vivant en Guyane, hors communautés.

Source: Insee, enquête Emploi en continu 2017.

3 En 2017, le sous-emploi concerne 11 % des actifs occupés guyanais

Population active occupée à temps partiel et en situation de sousemploi (en %)

	Ensemble	Femmes	Hommes	15-24 ans
Temps partiel	17	24	12	30
Sous-emploi	11	15	9	19

Champ : population des ménages de 15 ans ou plus, vivant en Guyane, hors communautés. Source: Insee, enquête Emploi en continu 2017.

4 En 2017, le taux de chômage est stable en Guyane

Taux de chômage au sens du BIT (en %)

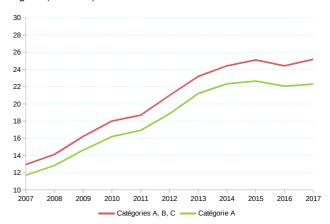
	Ensemble	Femmes	Hommes
Âge			
15-24 ans	44	46	42
25-49 ans	22	25	19
50 ans et plus	14	14	15
Catégorie socioprofessionnelle			
Agriculteurs exploitants, artisans, commerçants et chefs d'entreprise	9	7	10
Cadres	2	2	1
Professions intermédiaires	7	5	9
Employés	15	16	14
Ouvriers	23	21	24
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	100	100	100
Niveau de diplôme			
Sans diplôme, CEP ou brevet des collèges	37	45	30
CAP, BEP	25	25	24
Baccalauréat	16	15	17
Bac+2	4	6	3
Diplôme supérieur à bac+2	1	1	1
Chômeurs depuis 1 an ou plus			
15-24 ans	25	32	20
25-49 ans	17	20	14
50 ans ou plus	11	12	11
Ensemble	22	25	20

Champ: population active de 15 ans ou plus, vivant en Guyane, hors communautés.

Source : Insee, enquête Emploi en continu 2017.

5 En 2017, le nombre de demandeurs d'emploi progresse en Guyane

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois selon la catégorie (en millier)



Champ: demandeurs d'emploi de catégories A, B, C en Guyane.

Sources : Pôle emploi ; Dares.

6 Forte hausse de la demande d'emploi des jeunes

Demandeurs d'emploi en fin de mois selon la catégorie

	Demandeurs d'emple (en mill		Évolution 2017/2	2016 (en%)
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Femmes	14,7	13,1	3,8	2,3
Hommes	10,5	9,2	2,2	-0,5
Moins de 25 ans	3,6	3,2	9,5	8,8
25 à 49 ans	15,9	14,0	1,1	-1,0
50 ans ou plus	5,7	5,1	5,3	2,8
Inscrits depuis un an ou plus	8,9	nd	14,7	nd
Guyane	25,2	22,3	3,1	1,1
France hexagonale	5 683,2	3 523,6	2,5	-0,2

nd : données non disponibles.

Champ: demandeurs d'emploi de catégories A, B, C en Guyane.

Sources : Pôle emploi ; Dares.

7 Des dispositifs d'accompagnement et d'aide à l'emploi en forte

Nombre d'entrées dans les principales mesures d'accompagnement et d'aide à l'emploi

	2016	2017 (p)	Evolution 2017/2016 (%)
Contrats en alternance		·	_
Contrats d'apprentissage du secteur privé	307	247	-19,5
Emplois aidés du secteur marchand¹		.,	
Contrat unique d'insertion - Contrat initiative emploi (CUI-CIE)	234	126	-46,2
Emplois d'avenir	248	92	-62,9
Emplois aidés du secteur non marchand (1)			
Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)	2 263	1 572	-30,5
Emplois d'avenir	528	226	-57,2
Mesures d'accompagnement des jeunes (2)			
Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS)	228	//	//
Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)	//	678	//
p : données provisoires.		•	

nd : données non disponibles.

// : absence de donnée due à la nature des choses.

(1) Les données de 2017 ne sont pas comparables avec celles de 2016 car elles ne concernent que les contrats de janvier à novembre.

(2) Le PACEA a remplacé le CIVIS en 2017.

Champ: principaux dispositifs d'accompagnement et d'aide à l'emploi en Guyane.

Source : Dares.

Les prix repartent à la hausse en 2017

rapport à celui de 2016.

Matthieu CORNUT. Insee

En Guyane, la moyenne des prix à la consommation est en augmentation par rapport à 2016. Les tarifs de l'énergie, de nouveau à la hausse, s'ajoutent à l'augmentation des prix des services pour élever le niveau général des prix.

En 2017, l'indice moyen des prix à la consommation est en hausse de 0,8 % par

Cette augmentation entre les deux exercices résulte de la hausse conjointe des tarifs des services, de l'énergie et des produits alimentaires. Alors que les prix sont restés stables pendant trois ans, l'inflation en 2017 est similaire à celle observée en Guadeloupe supérieure à celle observée Martinique. Les prix augmentent moins qu'en métropole (+ 1 %).

Forte contribution des services à l'inflation

Le secteur des services, dont les prix moyens sur 2017 sont supérieurs à ceux de 2016 de 1 %, contribue de manière importante à la hausse globale des prix en Guyane. Cette prépondérance résulte du poids du secteur dans la consommation des ménages guyanais, puisqu'il en représente

Les services de transports sont ceux qui augmentent le plus (+4,8 %). Cependant, certains mois se caractérisent par de très fortes baisses: -15 % en janvier et -23 % en septembre. À l'inverse, les mois de juin (+ 15 %), juillet (+ 31 %) et décembre (+13,3 %) ont largement contribué à la hausse moyenne sur l'année 2017. Cette forte saisonnalité des prix des transports est liée aux prix des billets d'avion, plus élevés en période de vacances. Les services de

santé (+3%) contribuent à eux seuls au quart de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation. Les seuls services dont les tarifs sont en baisse sont les services de communications, en recul de 2,1 %.

Les tarifs pétroliers repartent à la hausse

Contrairement aux années précédentes (-3.7 % en 2015 et -3.5 % en 2016), les tarifs de l'énergie et plus particulièrement des produits pétroliers sont en hausse, respectivement de 3,3 % et 5,1 %. Comme aux Antilles, cette augmentation apparaît dès le mois de janvier, partiellement rattrapée durant l'année. Une nouvelle hausse surgit au dernier trimestre. À l'exception des mois de juillet et octobre, les tarifs énergétiques ont été supérieurs à ceux observés un an auparavant durant toute l'année.

Les produits alimentaires nourrissent peu l'inflation

Le prix moyen des produits alimentaires a augmenté de 0,6 % par rapport à l'année 2016 mais influence très peu le niveau général des prix. Les produits alimentaires représentent seulement 16 % consommation totale des ménages guyanais. période équivalente, les denrées alimentaires sont restées plus chères en 2017 qu'en 2016 tout au long de l'année.

Les produits frais, dont les prix augmentent en moyenne de 2,6 %, n'ont aucun impact sur le niveau général des prix en Guyane.

Stabilité des prix des produits manufacturés

En moyenne, les prix des produits manufacturés sont restés les mêmes qu'en 2016. Ces produits ont subi très peu de variations au cours de l'année. Cette stabilité masque des disparités selon le type de produits: alors que les prix de l'habillement, des chaussures et autres produits manufacturés augmentent légèrement, les prix des produits de santé sont en recul de 3,2 %.

Pas de relevés des prix en avril 2017

Les mouvements sociaux qui ont paralysé la Guyane pendant plusieurs jours n'ont pas permis de relever les prix entre le 27 mars et le 22 avril 2017. Cependant, la méthodologie de l'indice des prix à la consommation permet, par des techniques statistiques d'imputation, de faire face à des prix manquants en s'appuyant sur les évolutions constatées pour les prix observés. Toutefois, compte tenu de l'ampleur des prix non observés en Guyane (près de 80 % des relevés de prix habituels), l'indice des prix à la consommation de la Guyane d'avril a été considéré comme n'étant pas d'une qualité suffisante pour être publié. L'impact sur l'indice des prix à la consommation de la France entière est en revanche négligeable car la Guyane ne représente que 0,2 % du poids de cet indice.

Méthodologie

L'indice des prix à la consommation (IPC) est publié en base 2015

Jusqu'en décembre 2015, l'IPC était publié en base 100 par rapport à 1998. À partir de février 2016, l'année de référence est 2015 : la moyenne des indices des prix pour l'année 2015 vaudra 100. L'IPC a régulièrement changé de base : l'indice base 2015 est ainsi la huitième génération d'indice. Un changement de base comprend des opérations simples, de nature purement calculatoire. Le niveau de l'indice, qui est modifié avec le changement de l'année de référence, importe peu : c'est l'évolution de l'indice que l'on souhaite mesurer et cette évolution n'est pas affectée par l'année de référence dans le cas d'un indice chaîné comme l'IPC. Le changement de base 2015 a également permis d'intégrer un nombre important d'améliorations, rendues nécessaires étant donné le temps écoulé depuis le précédent changement de base. La série agrégée « transport-communications » par exemple, a été dissociée entre les « services de transport » d'une part et les « services de communication » d'autre part, compte tenu du poids grandissant de ces derniers. Des informations complémentaires concernant ce changement sont disponibles sur :

https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1308#consulter

Pour en savoir plus

Indice des prix à la consommation de Guyane : https://www.insee.fr/fr/recherche?q=indices+des+prix+quyane&debut=0

Indice des prix à la consommation de Guyane en 2017 (en indice et en %)

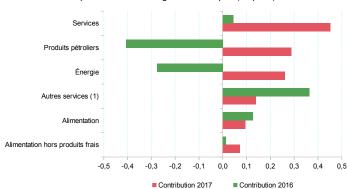
Regroupements	Pondérations 2017	Indices moyens 2016	Indices moyens 2017	Variation 2017/2016 (en %)	Contributions à la hausse des prix en 2017 (en point)
Alimentation	1 596	100,8	101,4	0,6	0,1
Produits Frais	162	104,9	107,6	2,6	0,0
Alimentation hors produits frais	1 434	100,1	100,6	0,5	0,1
Tabac	161	99,6	101,8	2,2	0,0
Produits manufacturés	2 930	99,5	99,5	0,0	0,0
Habillement et chaussures	663	100,5	100,7	0,2	0,0
Produits de santé	417	97,2	94,1	-3,2	-0,1
Autres produits manufacturés	1 850	99,6	100,2	0,6	0,1
Énergie	789	96,5	99,7	3,3	0,3
Produits pétroliers	572	92,9	97,6	5,1	0,3
Services	4 524	100,1	101,1	1,0	0,4
Loyers et services rattachés(1)	1 239	100,3	101,0	0,7	0,1
Services de santé	565	100,1	103,1	3,0	0,2
Services de transports	305	88,7	93,0	4,8	0,1
Services de communications	390	100,3	98,2	-2,1	-0,1
Autres services(2)	2 025	101,8	102,5	0,7	0,1
Ensemble	10 000	99,9	100,7	0,8	0,8

⁽¹⁾ Les services rattachés représentent les produits et les services pour la réparation et l'entretien du logement, l'adduction d'eau, l'enlèvement des ordures et les services d'assainissement.

Source : Insee - Dirag, indice des prix à la consommation.

2 Les services favorisent l'inflation

Contributions des postes à l'évolution générale des prix (en point)

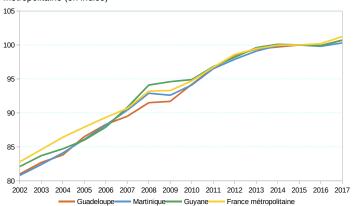


(1) Les autres services regroupent : les soins personnels, la protection sociale, les assurances, les services financiers...

Source : Insee - Dirag, indice des prix à la consommation.

3 En moyenne, une relative stabilité des prix

Évolution des prix entre 2002 et 2017 aux Antilles Guyane et en France métropolitaine (en indice)



Source : Insee - Dirag, indice des prix à la consommation.

⁽²⁾ Les autres services regroupent : les soins personnels, la protection sociale, les assurances, les services financiers...

Automobile

Le marché de l'automobile poursuit son redressement

Pour la troisième année consécutive, les immatriculations de véhicules routiers neufs augmentent en Guyane. En 2017, cette hausse est entraînée par celles des voitures particulières, des véhicules utilitaires et des véhicules industriels à moteur. Les voitures particulières de petites cylindrées sont plus nombreuses sur les routes, contrairement aux grosses cylindrées. La part des ménages équipés en automobile augmente légèrement entre 2009 et 2014.

Maud Tantin-Machecler, Insee

En 2017, 6 281 véhicules routiers neufs ont été immatriculés en Guyane, soit 6,7 % de plus qu'en 2016. La reprise amorcée timidement en 2015 (+ 1,5 %) se confirme donc. Entre 2014 et 2017, la Guyane enregistre le plus faible taux de croissance (+ 13 %), comparée à la Guadeloupe (+ 28 %) à la Martinique (+ 27 %) et à l'Hexagone (+ 18 %). Comme pour les autres régions, ce sont les immatriculations de voitures particulières qui entraînent la croissance.

Les immatriculations de voitures particulières repartent à la hausse

Parmi les immatriculations de véhicules routiers neufs, 4 865 concernent les voitures particulières neuves, faisant de l'année 2017 la meilleure depuis 2010. Cette hausse de 4,1 % contribue à la reprise du marché automobile, bien que dans une moindre mesure que celle observée en 2016 (+5,9 %). Entre 2014 et 2017, les immatriculations de voitures particulières ont donc augmenté au même rythme que l'ensemble des véhicules routiers neufs, soit + 14 %. Néanmoins, elles ne représentent plus que 77 % des immatriculations de véhicules routiers neufs (79 % en 2016 et 2015).

Cette embellie sur les quatre dernières années s'observe également en Guadeloupe (+ 28 %), Martinique (+ 29 %) et France hexagonale (+ 18 %). En Guyane, l'évolution des immatriculations depuis 2010 suit la même tendance qu'en Hexagone, mais dans une moindre mesure.

Deux immatriculations sur trois concernent les petites cylindrées

Le nombre d'immatriculations de véhicules particuliers de petite cylindrée (moins de 7 CV) a augmenté de 4 % et atteint 4 120 en 2017. La hausse est légèrement moins forte qu'en 2016 (+5%). Les petites

cylindrées représentent les deux tiers des immatriculations de véhicules routiers neufs, cinq points de plus qu'en 2010. Elles sont aussi nombreuses en Martinique et davantage en Guadeloupe (69 %).

Après plusieurs années de baisse, les immatriculations de cylindrées de puissance intermédiaire (7 à 11 CV) ont augmenté de 10 % en 2017 comme en 2016. Les cylindrées intermédiaires ne représentent plus que 11 % de l'ensemble des immatriculations en 2017, contre 14 % sept ans plus tôt. Le marché des grosses cylindrées (12 CV et plus) poursuit son repli. Il ne concerne plus que 38 immatriculations en 2017, contre 64 en 2016 et 107 en 2010. Depuis 2012, les grosses cylindrées ne représentent plus que 1 % des immatriculations.

Les immatriculations de véhicules utilitaires sont dynamiques

Avec 1 329 immatriculations en 2017, les ventes de véhicules utilitaires neufs repartent à la hausse (+ 17,4 % par rapport à 2016) après deux années de baisse, enregistrant ainsi leur meilleur résultat depuis 2010. Entre ces deux années, elles ont augmenté de 10 %, malgré trois années de baisse durant la période. Ces immatriculations illustrent une embellie de l'investissement des entreprises.

En 2017, 65 véhicules industriels à moteur ont été immatriculés, soit une augmentation de 18 %, inférieure à celle enregistrée en 2016 (+53 %) qui faisait suite à une année de récession.

Seuls 22 transports en commun ont été immatriculés en 2017, trois de moins qu'en 2016. Cette situation fait suite à une baisse de 63 % en 2015, la plus mauvaise année de la décennie avec seulement 17 immatriculations. Ces faibles nombres d'immatriculations sur les trois dernières années s'expliquent sans doute du fait de

l'entrée en vigueur le 1er septembre 2014 de la norme Euro 6 qui vise à réduire la pollution atmosphérique des transports routiers, d'une part, et de l'extension des lignes de bus de la Régie Communautaire de Transport (RCT) de la Communauté d'Agglomération des Communes du Littoral (CACL), où de nouveaux bus ont été achetés entre 2012 et 2014, d'autre part.

En 2017, 277 motocycles neufs ont été immatriculés, soit trois de moins qu'en 2016 et 37 de moins qu'en 2015. Le nombre d'immatriculations baisse régulièrement depuis 2013, au rythme de 9,3 % par an en moyenne.

Davantage de ménages équipés en véhicules motorisés

En 2014, 59 % des 72 400 ménages guyanais sont équipés d'au moins une voiture. Entre 2009 et 2014, la part a progressé d'un point. Les ménages équipés sont plus nombreux en Guadeloupe (69 %), en Martinique (72 %) et dans l'Hexagone (81 %).

Le mode de déplacement pour se rendre au travail a légèrement évolué entre 2009 et 2014. La majorité des guyanais (72 %) se rend au travail en voiture, camion ou fourgonnette. C'est deux points de plus qu'en 2009, autant que pour ceux qui privilégient les deux-roues. Inversement, ceux qui s'y rendent à pied ou en transport en commun sont moins nombreux (respectivement – 2,9 points et – 0,2 point). La part des actifs n'utilisant pas de transport est plutôt stable.

Les actifs sont un peu plus nombreux à se rendre au travail en véhicules motorisés en Guadeloupe (83 %) et en Martinique (82 %). Inversement, ils sont un peu moins nombreux à s'y rendre à pied. La situation est un peu différente en Hexagone où 70 % des actifs se rendent au travail en véhicules motorisés et 15 % empruntent les transports en commun.

1 Chiffres clés des immatriculations

	Guyane		He	xagone*
	2017	Évolution 2017/2016 (%)	2017	Évolution 2017/2016 (%)
Véhicules particuliers	4 865	4,1	2 079 511	4,8
Véhicules utilitaires légers (1)	1 329	17,4	436 929	7,1
Véhicules industriels à moteur (2)	65	18,2	51 756	6,9
Transports en commun	22	-12,0	6 338	-3,9
Ensemble	6 281	6,7	2 574 534	5,2

^{*} Y compris Corse.

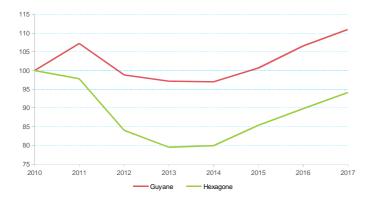
Note : données brutes.

- (1): camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.
- (2): camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.
- (3) : y compris immatriculations de transports en commun.

Source: SOeS, SIDIV.

2 La croissance est plus marquée en Guyane qu'en Hexagone

Immatriculations de véhicules particuliers neufs (en Indice, base 100 en 2010)



Source : SOeS, SIDIV.

3 Baisse des immatriculations quelle que soit la puissance

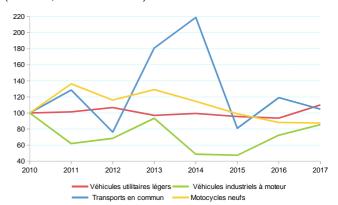
Immatriculations de véhicules particuliers neufs selon la puissance (en %)



Source: SOeS, SIDIV.

4 Véhicules utilitaires légers et motocycles en hausse

Immatriculations des véhicules neufs selon le type (en Indice, base 100 en 2010)



Source : SOeS, SIDIV.

5 Les ménages équipés en automobile sont plus nombreux

Indicateurs d'équipement automobile et de déplacements domicile-travail en Guyane

	2009	2009		2014		2014
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Ensemble des ménages	63 000	100,0	72 400	100,0	28 044 628	100
Sans voiture	26 713	42,4	29 937	41,0	5 294 206	18,9
Avec au moins une voiture	36 288	57,6	42 463	59,0	22 750 422	81,1
Actifs occupés au lieu de résidence	59 060	100,0	64 833	100,0	26 150 292	100
Travaillant dans leur commune de résidence	40 104	68,0	42 450	66,0	8 955 431	34,2
Travaillant dans une autre commune de la zone	18 717	32,0	22 162	34,0	16 789 723	64,2
Travaillant hors de la zone	240	0,0	222	0,0	405 138	1,5
Ensemble des actifs occupés au lieu de résidence	59 060	100,0	64 833	100,0	26 150 292	100
Pas de transport	3 336	6,0	3 581	6,0	1 143 372	4,4
Marche à pied	7 866	13,0	6 735	10,0	1 755 892	6,7
Deux roues	4 583	8,0	6 025	9,0	1 020 497	3,9
Voiture, camion, fourgonnette	41 548	70,0	46 729	72,0	18 276 734	69,9
Transports en commun	1 727	3,0	1 762	3,0	3 953 796	15,1

Source: Insee, Recensements de la population 2009 et 2014 (exploitations principales) - Distancier Metric.

Épargne-crédit

L'activité bancaire progresse en 2017

Dans un environnement financier marqué par des taux qui tendent à augmenter et une reprise mondiale qui se confirme, le financement de l'économie et la collecte de dépôts continuent de progresser en Guyane. L'encours sain de crédits s'inscrit en hausse de 6 % (soit + 186 M€) sur l'ensemble de l'année 2017 pour s'établir à 3 228 M€ fin décembre.

Alexandre Lemaire, David Fardel, ledom

L'année 2017 a été marquée par les mouvements sociaux de mars-avril. Ceuxci ont débouché sur une prise de conscience collective des besoins de la Guyane et l'émergence d'un plan d'urgence d'un milliard d'euros pour y faire face. Dans le contexte d'une inflation modérée et de taux d'intérêt encore bas, les perspectives du plan de relance se sont traduites par un léger redressement du climat des affaires.

Progression des actifs financiers portée par les dépôts à vue des sociétés

En 2017, les actifs financiers détenus par les établissements de crédit augmentent de 11 % (+ 196 M€) portant l'encours total à 1 952 M€. Les actifs financiers des entreprises se sont appréciés de 31,6 % (+ 148 M€) portant leur valeur totale à 615 M€ fin 2017. L'épargne des ménages s'inscrit également en hausse de 4,4 % (+ 68 M€). Cet encours s'établit à 1 201 M€, soit 61,5 % de l'ensemble des actifs, une part qui se contracte légèrement par rapport à 2016 (64,5 %).

L'encours sain de crédit croît de 6,1 % sur un an

Au 31 décembre 2017, l'encours sain total des crédits bancaires atteint 3 228 M€, en croissance de 6,1 % sur un an (+186,14 M€). Les entreprises demeurent les premières contreparties bancaires avec 52,4 % de l'encours sain.

Un tiers de l'encours est détenu par les ménages et 10 % par les collectivités.

En 2017, le financement des entreprises progresse de 9 % portant ainsi l'encours à 1 693 M€. Portés par le financement des bailleurs sociaux, les crédits immobiliers augmentent de 5,6 % pour atteindre 988 M€, soit 58 % de l'encours. Les crédits à l'investissement augmentent de 13,2 % pour s'établir à 601 M€, s'appuyant principalement sur la hausse des crédits à l'équipement.

Les crédits d'exploitation progressent de 14,6 %. Parallèlement, l'encours sain des crédits aux ménages augmente à nouveau (+6,2 %) pour atteindre 1 065 M€ fin décembre 2017. Cette hausse s'explique par la progression de l'encours des crédits à l'habitat (+4,9 %, soit +40 M€), constituant plus de 80 % de l'encours aux ménages.

Quant aux crédits à la consommation, leurs encours augmentent de 10,8 %, passant à 202 M€. Seul l'encours sain de crédit aux collectivités locales diminue de 2,8 % à 320 M€.

En 2017, les créances douteuses brutes s'élèvent à 89 M€, dont 48 M€ sont provisionnés. Les créances douteuses brutes des entreprises diminuent légèrement (-1,7 %, soit à 19,5 M€) après une baisse marquée en 2016 (-27,9 %).

Réduction des dépôts de dossiers de surendettement

En 2017, 187 dossiers ont été déposés au secrétariat de la commission de surendettement assuré par l'Iedom Guyane, contre 236 l'année précédente.

Cette réduction du nombre de dossiers déposés s'explique vraisemblablement par les perturbations liées aux mouvements sociaux de mars—avril.

Sur les 174 décisions d'orientation prises par la commission, 45 % des dossiers ont été mis en procédure de rétablissement personnel (avec ou sans liquidation judiciaire) et 55 % ont suivi une procédure de réaménagement des dettes.

Le montant total agrégé des dettes atteint 7,6 M€, représentant un endettement moyen de 43 800 € et 9,25 dettes en moyenne par dossier.

Les dettes de charges courantes concernent 96,5 % des dossiers, les crédits à la consommation 57 % des dossiers et les dettes immobilières 16 %.

En France hexagonale ainsi qu'en Martinique, le nombre de dépôts est à la baisse, respectivement de 6,7 % et 4,3 %. En Guadeloupe, les dépôts augmentent de 14 %.

our en savoir plus

- Rapport Annuel Guyane 2017 Édition 2018 de l'Iedom et les notes Infos financières.
- Toutes les publications de l'Institut sont disponibles en ligne sur le site internet : http://www.iedom.fr.

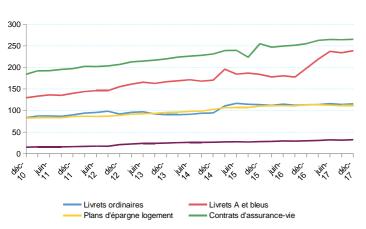
Encours des crédits (en millions d'euros et en %)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Variation 2017 / 2016 (en %)
Entreprises	1 212,6	1 277,8	1 353,8	1 443,9	1 461,8	1 556,9	1 693,1	8,7%
Crédits d'investissement	411,8	388,6	409,3	446,0	487,3	530,9	601,2	13,2%
dont Crédits à l'équipement	317,1	294,0	314,5	348,8	375,7	416,2	472,8	13,6%
Crédits à l'habitat	714,8	782,1	841,0	911,7	887,0	935,0	987,7	5,6%
Crédits d'exploitation	80,1	101,0	94,1	77,3	81,6	89,9	103,0	14,6%
Ménages	733,7	795,7	857,9	882,3	971,2	1 002,7	1 064,8	6,2%
Crédits à la consommation	168,1	164,7	170,7	171,8	180,5	182,3	202,0	10,8%
Crédits à l'habitat	565,4	630,9	687,0	709,8	790,6	820,2	860,4	4,9%
Collectivités locales	388,5	380,7	356,2	358,7	346,5	329,7	320,3	-2,8%
Crédits d'exploitation	1,3	0,6	0,7	4,9	3,2	3,2	7,8	143,6%
Crédits d'investissement	386,7	379,8	355,5	353,8	343,3	326,5	312,5	-4,3%
dont Crédits à l'équipement	386,6	379,8	355,5	353,7	342,8	326,1	312,2	-4,2%
Autres agents et CCB non ventilés encours sain	29,7	40,3	65,9	97,8	118,7	152,6	149,9	-1,8%

Note : encours au 31 décembre de l'année, en M€ Source : ledom, Système unifié de reporting financier (Surfi).

2 Hausse de l'épargne en Guyane

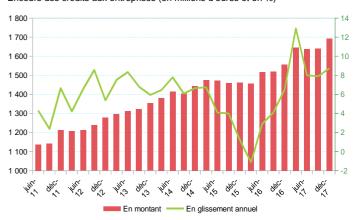
Actifs par agents, établissements de crédit installés localement (en millions d'euros)



Source : ledom, Système unifié de reporting financier (Surfi).

4 Remontée de l'encours des crédits aux entreprises

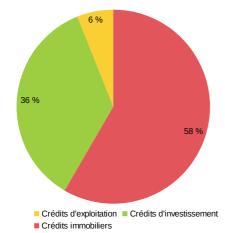
Encours des crédits aux entreprises (en millions d'euros et en %)



Source : ledom, Système unifié de reporting financier (Surfi).

3 58 % des crédits accordés aux entreprises concernent l'immobilier

Répartition des crédits aux entreprises (en %)



Source : ledom, Système unifié de reporting financier (SURFI).

Démographie d'entreprises

Les créations d'entreprises au plus bas

Avec 1 347 nouvelles entreprises en 2017, les créations d'entreprises guyanaises diminuent de 10,5 % par rapport à l'année précédente. La baisse des créations d'entreprises individuelles est particulièrement prononcée, alors que les micro-entreprises rebondissent. Tous les secteurs d'activité sont touchés par cette moindre création sauf l'industrie. L'essentiel des nouvelles entreprises restent centrées dans la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral.

Marion Lauvaux, Insee

En Guvane en 2017, le nombre de créations d'entreprises s'établit à 1 347, en diminution de 10,5 % par rapport à 2016. C'est la cinquième année consécutive de baisse, avec un second trimestre au plus bas depuis une dizaine d'années (269 créations). Les mouvements sociaux de mars-avril 2017 entraînent la fermeture temporaire des Centres de Formalités des Entreprises, ce qui ne permet pas aux éventuels créateurs d'effectuer leurs démarches administratives. Le rattrapage des trimestres suivants reste faible. Cette inflexion est la plus marquée des Antilles-Guyane. La création d'entreprises est en perte de vitesse en Martinique (-2%) mais se porte bien en Guadeloupe (+7,4 %) et au niveau national (+7%). En Guyane, alors que l'immatriculation de microentreprises progresse de 5,8 %, pour la première fois depuis 2012, les entreprises individuelles sont en chute libre (-28,3%).

Rebond des micro-entreprises

Après les pics de créations en 2010 et 2012, les immatriculations de micro-entreprises n'ont cessé de décroître. En 2017, c'est la première fois depuis cinq ans que les créations d'entreprises de cette forme juridique sont en augmentation (+5,8%). Cette reprise est aussi visible en Guadeloupe (+12%) et au niveau national (+9%). Elle ne permet cependant pas de compenser le repli des autres formes juridiques.

Les créations d'entreprises individuelles (hors micro-entreprises) chutent. Elles accusent la baisse la plus importante depuis 17 ans (–28,3 %) avec 398 entreprises créées sous ce statut. La diminution est effective dans tous les secteurs d'activité et est particulièrement prononcée dans le «commerce, transports, hébergement, restauration» (–46 %).

Les créations de sociétés baissent de 3,5 % par rapport à 2016. Le fort repli des entreprises individuelles induit une hausse de trois points du poids des sociétés dans la création d'entreprises qui s'établit à 43 % en 2017.

Tous les secteurs se contractent sauf l'industrie

En 2017, les créations d'entreprises sont en repli dans tous les secteurs d'activité sauf

dans l'industrie. Les deux tiers des créations du secteur industriel s'organisent sous la forme de sociétés. La forme sociétaire dynamise particulièrement ce secteur avec une augmentation de 32,3 % par rapport à l'année précédente. Les immatriculations de micro-entreprises semblent repartir à la hausse, alors qu'elles étaient complètement délaissées ces dernières années. Seules les entreprises individuelles sont en diminution (–21,7 %).

Dans les autres secteurs, les créations atteignent leur plus bas niveau depuis 2008-2009. Les services aux particuliers se rétractent le plus avec une diminution de 18,8 % depuis l'an dernier. Seules les créations de sociétés sont en hausse (+9,8 %). Elles ne compensent pourtant pas la forte inflexion des entreprises individuelles (-28,3 % pour les micro-entreprises et -21,3 % pour les entreprises classiques).

La création dans les services aux entreprises est en repli dans toutes les formes juridiques (–14,7 %) et particulièrement pour les micro-entreprises (–21,1 %). Les créations dans la construction sont aussi en recul de 14,2 % alors que le nombre infime de ses micro-entreprises augmente.

Un tiers de la création d'entreprises guyanaises repose sur le secteur du « commerce, transports, hébergement, restauration ». Ce secteur est en perte de vitesse pour la troisième année consécutive, avec – 6,3 % par rapport à 2016. Le rebond de 64 % des immatriculations de microentreprises dans le secteur ne compense pas la diminution de 46 % des créations d'entreprises individuelles et de 5,9 % des sociétés.

Les créations d'entreprises en léger recul

Le stock d'entreprises guyanaises s'élève à 14 677 au 31 décembre 2016, soit 817 entreprises de plus qu'un an auparavant. Le taux de créations 2017 (définitions) est en léger recul par rapport à celui de 2016: 9,2 % contre 10,9 %. Comme en Martinique, les créations diminuent dans tous les secteurs d'activité sauf dans l'industrie (+0,8 point). Les secteurs qui perdent le plus de points

sont les services aux particuliers (-3.7 points) et les services aux entreprises (-2.9 points).

Des créations concentrées dans la CACL

La Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL) concentre l'essentiel des créations d'entreprises guyanaises (78 %), alors que cet Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) concentre la moitié de la population guyanaise. Dans les autres EPCI de Guyane, les créations d'entreprises sont sous-représentées au regard de la population.

création d'entreprises dans Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais est un enjeu important au vu de sa croissance démographique exponentielle. Le besoin en entreprises est croissant, pourtant, en 2017, la création d'entreprises dans l'Ouest est fortement sous-représentée : la population de l'Ouest représente 35 % des habitants de Guyane alors que seules 10 % des créations concernent ce territoire. Dans une moindre mesure, les autres EPCI sont aussi concernés par ce manque d'attractivité des créateurs qui restent centrés autour de la capitale. La population de la Communauté de Communes de l'Est Guyanais représente 3 % de la population guyanaise et seul 1 % des créations concernent ce territoire. La créations dans répartition des Communauté de Communes Des Savanes semble presque équilibrée: 12 % de la population habite ce territoire alors qu'il rassemble 11 % des créations.

Baisse des défaillances d'entreprises

Depuis quatre ans les défaillances d'entreprises sont en diminution. En 2017, seules 54 entreprises font l'objet de liquidation contre 66 en 2016 et 75 en 2015. La chute des défaillances (– 18 %) est due en partie à la fermeture momentanée du Tribunal de Commerce de Cayenne durant l'année 2017. Les défaillances ne recouvrent pas l'ensemble des cessations d'activité des entreprises. Pour faire l'objet d'une procédure judiciaire, l'entreprise doit avoir des actifs comme des moyens de production ou des salariés.

1 Chiffres clés des créations d'entreprises

(en nombre et en %)

	Sociétés	Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs	Régime micro- entrepreneur	Ensemble		
		Évolution 2017/2016		Créations en 2017	Évolution 2017/2016	
Guyane	-3,5	-28,3	5,8	1 347	-10,5	
France métropolitaine	4,8	6,8	8,6	575 200	6,8	

Note: données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles de Guyane.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

2 Les créations d'entreprises sont en baisse en Guyane

Répartition des créations d'entreprises selon le statut en Guyane (en %)

	Industrie	ndustrie Construction Commerces, Transports, Hébergement et Restauration entreprises		Services aux particuliers	Ensemble		
			Évolution 2017/20	16		Créations en 2017 (nombre)	Évolution 2017/2016 (%)
Créations de so	ciétés						
Guyane	32,3	-8,9	-5,9	-12,1	9,8	585	-3,5
France métropolitaine	2,1	5,2	0,1	8,7	6,9	191 186	4,8
Créations d'entr	eprises indi	viduelles, hors n	nicro-entreprises				
Guyane	-21,7	-19,7	-46,0	-11,3	-21,3	398	-28,3
France métropolitaine	24,8	10,2	7,7	7,3	-0,2	145 206	6,8
Demandes de c	réation d'en	treprises sous re	égime micro-entrepr	eneur			
Guyane	100,0	33,3	64,0	-21,1	-28,3	364	5,8
France métropolitaine	-18,6	-22,6	13,5	15,4	7,5	238 808	8,6

Note : données brutes.

Champ ensemble des activités marchandes non agricoles de Guyane.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

3 Baisse des défaillances d'entreprises

Défaillances d'entreprises (en nombre et %)

	Défaillances 2017	Évolution 2017/2016		
Guyane	54	-18,2		
France métropolitaine	53 142	-6,0		

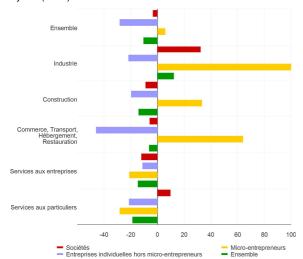
Note : données brutes, en date de jugement.

Champ ensemble des activités marchandes non agricoles de Guyane.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 20/03/18).

4 Nette augmentation des créations de micro-entreprises

Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2016 et 2017 en Guyane (en %)



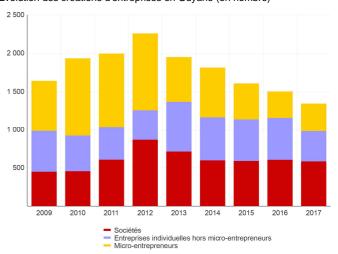
Note : données brutes.

Champ: ensemble des activités marchandes non agricoles

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

5 Les créations d'entreprises individuelles sont en baisse

Évolution des créations d'entreprises en Guyane (en nombre)



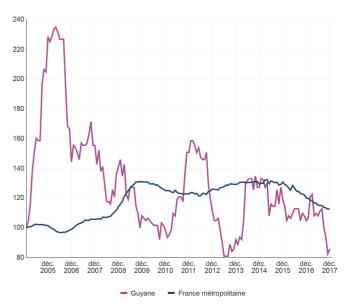
Note : nombre de créations brutes.

Champ: ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

6 Les défaillances d'entreprises continuent de décroître

Évolution des défaillances d'entreprises en Guyane (en indice, base 100 en janvier 2005)



Note: données brutes, en date de jugement. Chaque point correspond au cumul des 12 demiers mois. Source: Banque de France, Fiben (extraction du 20/03/18).

Agriculture En 2017, la culture d'agrumes poursuit sa croissance

Malgré une faible structuration, la filière agrumes se développe en Guyane, portée par l'accroissement démographique, la hausse des prix et le développement récent de la grande distribution. La surface agricole utile de culture d'agrumes atteint près de 1 650 ha, dont près de la moitié pour le seul citron vert. Depuis 2013, de nouvelles terres ont été attribuées pour la culture d'agrumes. Les aides publiques participent à leur mise en valeur en soutenant la mécanisation. La majeure partie de la production est écoulée en direct sur les marchés forains soit par les producteurs, soit via des revendeurs et grossistes.

Jean-Christophe Lambert, DAAF

En Guyane, les principaux agrumes cultivés sont les citrons verts, les chadecks, les mandarines, les oranges, les pamplemousses et les tongolos. La production a subi des variations au fil des décennies avec notamment l'arrêt progressif d'une filière d'exportation de citrons verts en 2005. Aujourd'hui l'essentiel de la production agrumière guyanaise se caractérise par une production de proximité visant à satisfaire un marché local en croissance. Parmi l'ensemble des agrumes locaux, le citron vert revêt un caractère très symbolique et constitue un produit emblématique du panier du consommateur guyanais, si bien que la volatilité des prix de ce produit sur les marchés a un fort impact psychologique sur le consommateur.

Le prix des agrumes a augmenté de 70 % en 12 ans

Depuis 2005, le cours des agrumes sur les marchés a augmenté de 70 % (figure 1). Comparativement, la moyenne de progression des prix des autres productions fruitières (+ 37 %) et légumières (+ 33 %) montre une différence très significative d'évolution des prix. L'augmentation la plus forte depuis 2005 a été subie par le citron (+ 103 %), les oranges (+ 85 %), les mandarines (+ 56 %) et les chadecks (+ 37 %). L'augmentation annuelle des prix est due à plusieurs facteurs : la saisonnalité, le vieillissement et l'entretien des vergers et aussi une demande plus forte liée à la croissance démographique.

Par ailleurs, au-delà de ces évolutions de tendance, le cours mensuel du citron vert est soumis à de fortes variations saisonnières. Il varie en fonction de l'offre de production : à un niveau bas d'avril à juin et à un niveau élevé en

saison sèche. Les cours moyens mensuels évoluent entre 1 euro et 7 euros.

Des cultures fruitières en expansion

Ces cours élevés interrogent, car, depuis dix ans, les agriculteurs se sont massivement diversifiés en production fruitière, du fait de l'obtention de foncier et de la moindre pénibilité des cultures fruitières. Depuis 2013, les attributions foncières représentent 1 606 ha pour des surfaces entre 5 et 20 ha, correspondant majoritairement à la production fruitière (dont 71 % d'installations). Toutefois, la moitié de ces surfaces plantées récemment n'est pas encore productive laissant présager, à moyen terme, un regain de production.

Cependant, plusieurs facteurs limitent le développement de la filière agrumicole guyanaise : des conditions pédologiques et climatiques défavorables, des maladies et des ravageurs, le manque de technicité et d'encadrement technique des agriculteurs. En effet, la majorité des producteurs d'agrumes développent un itinéraire technique simplifié sur leurs vergers. Cette faible technicité entraîne une productivité réduite. Alors que les rendements du citron vert, estimés en 2012, avaient été établis à 14,6 tonnes/ha, les rendements moyens en pleine production sont de 7,30 tonnes/ha.

750 hectares sont consacrés au citron

En 2017, la surface agricole utile (SAU) guyanaise est de 32 774 ha, dont 5 500 de cultures fruitières. Les surfaces plantées en agrumes représentent 1 645 ha (figure 2), soit 30 % des

cultures permanentes et 5 % de la SAU totale. La production principale est celle du citron vert : les plantations dédiées représentent 750 ha, soit 46 % de la SAU Agrumes et 2,3 % de la SAU totale. Par rapport à 2010, cela représente une augmentation de 38 % des surfaces déclarées en vergers dédiés aux agrumes. La majorité des 264 exploitations d'agrumes se situent dans l'un des quatre principaux bassins de production (figure 3). Les deux plus grands bassins sont Javouhey (38,3 % des exploitations et 43,9 % de la SAU) et Cacao (20,5 % des exploitations et 18,3 % de la SAU). Deux autres bassins sont de moindre taille: Regina (8 % des exploitations et 7,8 % de la SAU) et Iracoubo (9,8 % des exploitations et 18,4 % de la SAU).

Les marchés restent le principal circuit de distribution

Les marchés forains restent le circuit de vente majeur et le marché central de Cayenne le plus important. Ils permettent à l'exploitant d'avoir une trésorerie rapide malgré les invendus (de l'ordre de 30 %). La grande distribution et les grossistes, compensent avec les importations pour faire face aux manques d'approvisionnement. Les volumes destinés à l'industrie agro-alimentaire varient entre 1 400 tonnes et 180 tonnes.

La production locale d'agrumes est soumise à la concurrence des importations, souvent illégales, des pays frontaliers (Surinam, Brésil): elles sont estimées (Cabinet Guyane Consult) à 1 500 tonnes, soit 12,3 % des 12 194 tonnes de l'en-semble des importations déclarées de fruits et légumes en 2016.

1 Près de 50 % de la SAU fruitière est consacrée à la culture des agrumes

Superficie des cultures fruitières en production en Guyane (en hectare)

	2000	2007	2010	2012	2014	2016
Fruits tropicaux	687	992	1 292	1 530	1 750	1 765
dont Ananas	150	270	375	500	600	600
dont Bananes	347	538	744	800	870	870
Agrumes	1 080	1 119	1 152	1 425	1 540	1 600
dont Citrons, limes, combavas	460	468	478	650	710	750
dont Clémentines, mandarines	150	190	220	255	290	300
dont Oranges, tangor	415	396	360	400	410	430
dont Pamplemousses	55	65	94	120	130	120

Source : DAAF Guyane.

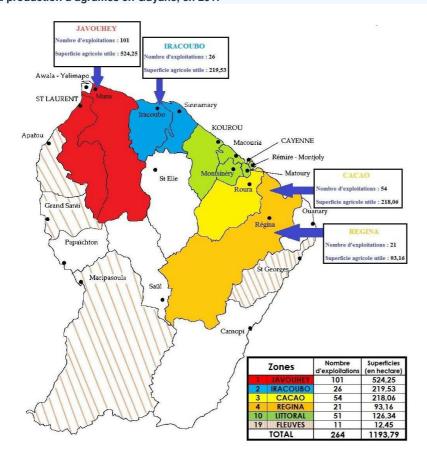
2 Les cours des citrons et des oranges ont doublé de prix en douze ans

Indices des prix moyens annuels des agrumes en Guyane (Base 100 en 2005)

	0005	0000	0007	0000	0000	0010	0011	0010	0010	0014	0015	0010	0017
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Chadecks	100,0	99,9	98,8	100,0	102,0	98,5	105,1	109,6	110,2	116,7	118,7	131,8	136,9
Citrons verts	100,0	89,2	100,0	121,7	129,2	162,5	151,1	162,9	162,5	207,7	230,9	216,8	203,5
Mandarines	100,0	102,2	97,1	101,9	106,3	103,6	106,7	112,2	114,3	128,9	129,9	135,9	155,7
Oranges	100,0	105,0	102,1	122,4	128,8	118,5	134,3	136,9	139,3	149,2	155,2	161,0	185,0
Pamplemousses	100,0	101,2	100,0	114,1	109,1	98,3	102,9	101,2	107,8	111,0	122,4	124,0	135,8
Tongolos*	//	//	//	100,0	106,0	96,0	99,6	111,0	103,3	109,7	105,1	108,1	112,1
Ensemble agrumes	100,0	98,6	99,8	118,6	121,1	121,5	125,0	131,1	132,8	151,0	158,6	161,4	169,9
Prix moyen agrumes	1,41	1,39	1,41	1,67	1,71	1,71	1,76	1,85	1,87	2,13	2,24	2,27	2,39

Source: DAAF Guyane.

3 La production d'agrumes en Guyane, en 2017



Source : DAAF Guyane.

Les aides publiques soutiennent la production

Les aides publiques du domaine agricole comme le Programme de Développement Rural Guyanais (PDRG) pour l'aide au financement des installations et de la modernisation agricole et le Programme d'Options Spécifiques à l'Éloignement et à l'Insularité (POSEI) pour la valorisation de la production jouent un rôle important dans la dynamique de production. La difficulté de montage des dossiers et des retards de versement des aides ont poussé les agriculteurs à se tourner vers des dispositifs plus généralistes comme la défiscalisation. Les exploitants agrumiers, aidés par des cabinets spécialisés, utilisent massivement mesures ces défiscalisation pour investir dans la mécanisation plantation. et la La défiscalisation a vraisemblablement joué un rôle ces dernières années dans l'augmentation massive des surfaces d'agrumes plantées (+ 38 %). Cette mesure est très attractive mais est déconnectée de la production, car sans obligation réelle de récolte et de rendement. Certains producteurs indiquent ainsi ne plus ramasser les produits lorsque les cours sont trop bas. À ce jour, ce dispositif ne semble pas permettre une régulation de l'offre sur l'année et contribue paradoxalement au maintien de prix élevés du fait de la possibilité de non récolte permise par cet apport financier.

Spatial

En 2017, le spatial reste un élément moteur du développement en Guyane

L'année 2017 a été une année particulière pour la Guyane et le spatial, mais l'activité du Centre National d'Études Spatiales (CNES) et de l'ensemble des entreprises de la Base a été conforme aux prévisions. De plus, les chantiers d'investissement sur la Base se poursuivent pour accueillir Vega-C et Ariane 6. L'activité spatiale irrigue l'économie guyanaise sous deux formes : en tant qu'activité de haute technologie, elle génère une forte valeur ajoutée. Et au-delà de la création de richesse, les dépenses de fonctionnement et les investissements réguliers fournissent de l'activité pour les entreprises et favorisent l'emploi.

Bertrand Panhuys, Cnes - Valérie Éloi, Insee

En 2017, l'activité opérationnelle de la base spatiale a permis d'effectuer onze lancements réussis, grâce à une gamme de trois lanceurs : six Ariane 5, deux Soyouz, trois Vega. Ces lancements ont permis la mise en orbite de 20 satellites. Le nombre de lancements a été réalisé conformément aux prévisions malgré les mouvements sociaux de mars 2017 ; le niveau atteint est équivalent à celui de l'année 2016.

Le CNES investit sur l'ensemble de la Base spatiale

En 2017, c'est tout le CSG qui est en chantier pour accueillir parallèlement Vega-C et Ariane 6 (mi-2015 – mi-2019), pour rénover le Centre Technique ou dans le cadre du Maintien en Conditions Opérationnelles de la base.

L'arrivée du nouveau lanceur Ariane 6 nécessite de disposer d'une nouvelle zone de lancement (ELA 4) qui s'étend sur 170 hectares. Les travaux axés sur la simplification et la modularité avancent à un rythme soutenu : prévisions de fin du génie civil en 2018, installation des équipements et essais de qualification en 2019.

D'autres travaux de construction ou d'adaptation sont également programmés sur les deux ans à venir. Le bâtiment d'Intégration Propulseur (BIP) deviendra la plus grande installation pyrotechnique d'Europe. Le Bâtiment d'Assemblage Final (BAF) verra le hall d'encapsulation modifié pour le rendre compatible avec la coiffe d'Ariane 6. L'Usine de Propergol de Guyane (UPG) sera également adaptée pour répondre à la montée en cadence. Enfin, seront construits une nouvelle route de contournement pour les transports plus importants entre la zone UPG et l'ELA 4, et deux nouveaux bâtiments pour la finition des étages ESR d'Ariane 6 et pour le stockage des boosters. Ces chantiers permettent de développer des compétences locales, grâce à l'implication de plusieurs entreprises guyanaises, avec des contraintes fortes de plannings.

Pour l'ELA 4, les délais entre les terrassements et le premier lancement d'Ariane 6 ont été fixés à cinq ans, soit trois ans de moins que pour Soyouz et Vega. Pour la première fois, le CNES utilise la modélisation numérique, hors conception, pour la planification et l'ordonnancement des tâches, permettant d'optimiser les interventions.

Le CNES, partenaire du développement de la Guyane

À la suite des évènements de mars-avril 2017, le CNES mène une réflexion interne sur son mode d'intervention au profit du développement économique et social de la Guyane. Cette réflexion est menée parallèlement au niveau national, avec des missions commanditées par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et le Ministère des Outre-Mer. En 2017, décision est prise d'une réorientation de la stratégie d'intervention du CNES pour le développement de la Guyane. Le CNES devra, d'une part, se recentrer sur son cœur de métier et/ou ses domaines d'expertise et, d'autre part, orienter son action sur un nombre limité de projets structurants et pérennes. Ainsi, le CNES favorisera les axes de l'éducation, l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, puis le désenclavement, l'aménagement du territoire ainsi que la valorisation des sites touristiques sous sa responsabilité. Une nouvelle approche partenariale et un nouveau règlement d'emploi des fonds sont à réaliser à partir

L'impact du spatial sur l'économie de la Guyane

Que ce soit en termes de valeur ajoutée, d'emploi ou de sous-traitance, le secteur spatial a un impact important

l'économie guyanaise. démographique de la ville de Kourou s'est fait en parallèle du développement de la base spatiale. Depuis le début des années 2000, le spatial génère environ 15 % de la création de richesse en Guyane. Sur le territoire guyanais, aucune autre activité ne génère autant de richesses dans le secteur productif. Au-delà de la création de richesse, les dépenses de fonctionnement et les périodes régulières de grands investissements fournissent de l'activité pour les entreprises et favorisent l'emploi. L'activité spatiale en Guyane génère ainsi des rémunérations sous forme de salaires et de cotisations sociales. En 2014, le montant total de ces rémunérations s'est élevé à 283 millions d'euros, soit 12,7 % de la masse salariale en Guyane. Cette masse salariale équivaut à près de 4 620 emplois engendrés par l'activité spatiale, soit plus d'un emploi privé sur six en Guyane.

Le Centre spatial, un site attractif

En 2017, le CSG a enregistré une forte fréquentation de la base spatiale avec 16 000 visiteurs et du Musée de l'Espace avec 15 000 visiteurs, malgré une baisse par rapport à l'année précédente. Le nombre d'invités aux lancements est constant: près de 13 000 personnes sont venues sur les sites d'observation assister aux vols d'Ariane, Soyouz et Vega.

Sur les Îles du Salut, dont le CNES est propriétaire, le nombre de visiteurs annuel reste supérieur à 50 000 depuis plusieurs années. En 2017, 52 000 touristes ont été accueillis, dont 14 000 issus des seize escales effectuées par des navires de croisière.

Lancements effectués en 2017

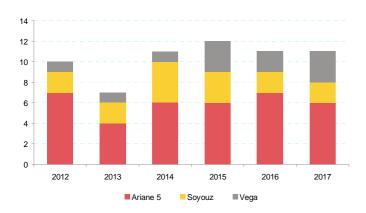
Vol	Date	Lanceur	Satellites
VS16	27-janv	SOYOUZ	Hispasat 36W-1
VA235	14-févr	ARIANE 5 ECA	Sky Brasil 1 (Intelsat 32e) - Telkom 3s
VV-09	7-mars	VEGA	Sentinel-2B
VA236	4-mai	ARIANE 5 ECA	SDGC1 et Koreasat 7
VS17	18-mai	SOYOUZ	SES 15
VA237	1-juin	ARIANE 5 ECA	Viasat 2 – Eutelsat 172B
VA238	28-juin	ARIANE 5 ECA	Hellas Sat 3 – Inmarsat-S-EAN – Gsat 17
VV-10	2-août	VEGA	OPTSAT-3000 - VENUS
VA239	29-sept	ARIANE 5 ECA	Intelsat 37E - B-Sat 4a
VV-11	8-nov	VEGA	Mohammed VI A
VA240	12-déc	ARIANE 5 ES	Galileo 19- Galileo 20- Galileo 21- Galileo 22

Nota: VA: Vol Ariane; VS: Vol Soyouz; VV: Vol Vega.

Source: CNES/CSG.

2 En 2017, le nombre de lancements d'Ariane 5 se maintient à un niveau élevé

Évolution du nombre de lancements entre 2012 et 2017



Source : CNES/CSG.

3 Le CNES, partenaire du développement

Contributions CNES des quatre premières années de la Programmation 2014-2020 (en €)

Programmation globale 2014-2020	2014	2015	2016	2017
Programmes Opérationnels y compris Contrat de Projets État/ Région (CPER)	2 638 243	2 638 243	2 638 243	2 638 243
Hors Programmes Opérationnels	1 130 676	1 130 676	1 130 676	2 343 676
Conventions Communes	1 737 639	1 737 639	1 737 639	1 737 639
Total Général Guyane	5 506 558	5 506 558	5 506 558	6 719 558

Source : CNES/CSG.

Décollage du lanceur Ariane 5 ECA, vol 238



Crédit photos : 2017/ ESA-CNES-Arianespace.

Arrivée d'un satellite à l'aéroport Félix Eboué



Crédit photos : 2017/ ESA-CNES-Arianespace.

Vue sur le CSG : centre technique et musée de l'espace



Crédit photos : 2017/ ESA-CNES-Arianespace.

Construction

Après une année 2016 exceptionnelle, la commande publique fléchit en 2017

En Guyane, après un fort rebond en 2016, le volume de la commande publique diminue fortement en 2017. Il reste cependant plus élevé que lors de la crise qui a touché le secteur du bâtiment et travaux publics (BTP) entre 2013 et 2015. Portée par les démarrages de chantier de 2016 et 2017, l'activité est importante pendant l'année 2017. Au cours de l'année, l'emploi salarié est reparti à la hausse dans le secteur de la construction. Enfin, l'intérim progresse fortement en Guyane en fin d'année 2017.

Rémi Charrier, Insee

En 2017, le montant des démarrages de chantier s'élève à 357 millions d'euros (*figure 1*). Il est en très forte baisse (-31,5%) par rapport à l'exceptionnelle année 2016 où il s'élevait à 520 millions d'euros.

Ce montant reste néanmoins nettement audessus de celui des années 2013, 2014 et 2015 où il était en moyenne de 260 millions d'euros. Les appels d'offres en 2017, conditionnant l'activité en 2018, sont aussi en repli. Le montant total atteint 335 millions d'euros contre 365 millions d'euros en 2016, soit une baisse de 8 %.

La commande publique concentrée sur quatre maîtres d'ouvrage en 2017

Les principaux chantiers de 2017 sont fortement concentrés, puisque quatre maîtres d'ouvrage assurent près des trois quarts du montant des lancements de travaux (figure 2). Parmi ces chantiers, on trouve la base de lancement Ariane 6, des programmes de logements sociaux, ainsi que la poursuite des travaux de construction du centre hospitalier de l'ouest guyanais. C'est la première fois, depuis que l'enquête « commande publique » a débuté en 2008, que la commande publique est aussi concentrée. Jusqu'à 2017, le poids des quatre principaux maîtres d'ouvrage variait entre 45 % et 62 %.

Depuis 2015, les chantiers les plus importants sont allotis afin de susciter la plus large concurrence possible : les travaux sont répartis en différentes tranches afin que plusieurs entreprises puissent se positionner sur les marchés.

De plus, si les grandes entreprises de BTP obtiennent la plus grande partie des marchés, elles sont aussi amenées à sous-traiter une partie de l'activité auprès de plus petites entreprises.

Les mises en chantier de logements sociaux diminuent

La baisse de la commande publique est plus forte dans le logement social (– 38,5 %) que dans les travaux publics (– 24,3 %) et le bâtiment non résidentiel (– 28,8 %). Après trois années de morosité de 2013 à 2015, les mises en chantier de logements sociaux avaient rebondit en 2016 (1 538 logements), se rapprochant de celles de 2011 et 2012 (figure 3).

En 2017 avec 870 logements sociaux mis en chantier, leur construction est en forte baisse par rapport à 2016, mais elle reste proche de la moyenne des dix dernières années. Pour la première fois, Saint-Laurent-du-Maroni arrive en première place pour la construction de logements sociaux. La commune concentre 38 % des mises en chantier, contre 30 % à Cayenne et 28 % à Macouria.

Les appels d'offres sont également en repli

Le montant des appels d'offres lancés en 2017 s'élève à 335 millions d'euros. Il est en baisse de 9 % par rapport à 2016. Il s'agit de la deuxième année consécutive de baisse même si leur montant reste supérieur à celui observé en 2012 ou 2014. La baisse de 2017 est essentiellement due au fort repli des appels d'offres relevant des travaux publics: – 30 % par rapport à 2016 et – 60 % par rapport à 2015.

Le bâtiment non résidentiel se porte beaucoup mieux, avec 113 millions d'euros d'appels d'offres, le meilleur résultat depuis 2013 (*figure 4*). Avec 81 millions d'euros, les appels d'offres pour la construction de logements sont en légère hausse par rapport à 2017 et au-dessus de la moyenne observée entre 2007 et 2017.

Une activité soutenue en 2017

Porté par le fort rebond de la commande publique en 2016, le carnet de commandes du secteur du BTP repart à la hausse en 2017. Les nombreux chantiers démarrés en 2016 vont se prolonger en 2017 et 2018 et générer des recettes importantes pour le secteur. Même si le volume des démarrages de chantiers a baissé en 2017 par rapport à 2016, il reste au-dessus de la moyenne des dix dernières années (288 millions d'euros).

Reprise de l'emploi salarié en 2017

Après une baisse quasi continue entre le 2° trimestre 2013 et le 1° trimestre 2017, l'emploi salarié dans le secteur du BTP se redresse (*figure 5*) et retrouve son niveau le plus haut depuis le 2e trimestre 2015. Entre fin 2016 et fin 2017, l'emploi salarié a augmenté de près de 10 %. Le BTP a donc recréé en un an près de la moitié des emplois détruits entre 2013 et 2016, hors emplois intérimaires.

L'intérim au plus haut

Tous secteurs confondus, la reprise de l'emploi intérimaire entamée en décembre 2016 se confirme en 2017 (figure 6). Malgré la chute momentanée de l'intérim durant les mouvements sociaux, le nombre d'intérimaires en équivalent temps plein (ETP) ne cesse de croître en 2017 pour atteindre un pic au mois de novembre (1 410 ETP). Le nombre d'ETP augmente d'un tiers entre novembre 2016 et novembre 2017. Il a doublé depuis novembre 2015. En Guyane, la bonne santé de l'intérim reflète en grande partie la bonne santé de la construction. En effet, ce secteur assure à lui seul plus de la moitié de l'emploi intérimaire entre 2011 et 2015.

Pour en savoir plus

 Site de l' OBServatoire ECOnomique (OBSECO) de la commande publique BTP, animé par la CERC et placé sous l'autorité du Secrétariat Général aux Affaires Régionales, ayant pour missions le recensement des achats publics, l'analyse et la prospective relative aux aspects économiques et techniques de la filière : http://www.cercquyane.gf/conjoncture-et-previsions/obseco/ 450 400

350

300

250

0

2011

2012

Source : Cerc Guyane, observatoire de la commande publique

1 Chiffres clés du logement

	Logements en 2017 (nombre)	Évolution 2017/2016	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (1)
Guyane	1 000	-52,7	-2,5
Hexagone	415 000	16,8	-3,0

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements de la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies.

Champ: Hexagone y compris la Corse.

de maîtres d'ouvrage

600

500

Source: SDES, Sit@del2, estimations au 28 mars 2018.

2 La commande publique diminue en 2017

Commande publique en Guyane (en million d'euros)

Commande publique en Guyane (en million d'euros)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Démarrages de chantier	437	417	282	301	267	520	357
Appels d'offres	389	314	350	311	470	365	335

6 L'emploi salarié rebondit fortement dans le BTP en 2017

2013

5 La commande publique diminue en 2017 Commande publique en Guyane (en million d'euros

Évolution de l'emploi salarié (total et BTP) (Indice, base 100 au 4° trimestre 2012)

2014

■ Travaux publics ■ Logements sociaux ■ Bâtiment non résidentiel

2015

2016

2017



Source : Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Démarrages de chantier	437	417	282	301	267	520	357
Appels d'offres	389	314	350	311	470	365	335

3 La commande publique se concentre sur un nombre restreint

Source : Cerc Guyane, observatoire de la commande publique.

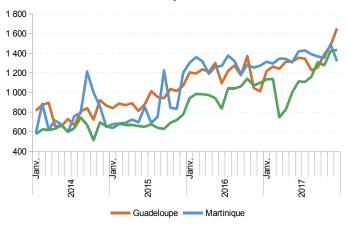
400 300 200



Source : Cerc Guyane, observatoire de la commande publique.

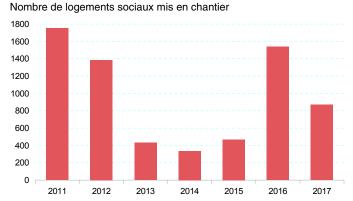
7 L'intérim est en forte croissance en 2017 en Guyane et dépasse la Martinique en fin d'année

Nombre d'ETP dans l'intérim en Guyane et aux Antilles



Source: Dares.

4 Les mises en chantier de logements sociaux sont irrégulières



Source : Cerc Guyane, observatoire de la commande publique.

Transport maritime

Un trafic global en légère diminution

En 2017, le trafic global du Grand Port Maritime de Guyane est orienté à la baisse après une année 2016 favorable. Le trafic import/export atteint 779 720 tonnes brutes, soit une baisse de 3,2 % par rapport à l'année précédente. Le volume des importations s'élève à 90 % du trafic.

Rémy Louis Budoc, Sandy Bouchenafa, Grand Port Maritime de Guyane

Avec un trafic global de 779 720 tonnes, l'année 2017 accuse une baisse de 3,2 % par rapport à l'année précédente. Cette baisse s'explique en grande partie par les évènements sociaux de mars-avril 2017. Ces mouvements de grandes ampleurs ont engendré la suppression de plusieurs escales de navires sur les mois de mars et d'avril, ainsi que le report du lancement de la fusée européenne Ariane. La part des importations s'élève à 700 542 tonnes, soit 90 % des échanges commerciaux, tandis que les exportations restent faibles (79 176 tonnes) avec un taux de couverture (import/export) qui reste donc déséquilibré.

Les vracs liquides et les marchandises diverses en baisse

Le tonnage le plus élevé concerne les marchandises diverses (figure 2). Cette catégorie regroupe le fret conteneurisé, le fret spatial et le fret des Armées. Avec un tonnage global de 465 500 tonnes, le trafic de marchandises diverses accuse une baisse de 0,5 % par rapport à l'année précédente (figure 3). Il en est de même pour les vracs

liquides (hydrocarbures, méthanol) qui avec 230 300 tonnes, reculent de 10,9 % par rapport à l'année précédente. Ces deux catégories de fret, marchandises diverses et vracs liquides, englobent 90 % du trafic portuaire. Leur diminution influe fortement sur l'activité globale.

En 2017, le Grand Port maritime (GPM) de Guyane traite 57 000 conteneurs (figure 1) Équivalent Vingt Pieds (EVP) vides et pleins compris, en stabilité par rapport à 2016 (+ 0,1 %). Parmi ceux-ci, 35 795 EVP sont pleins, soit les deux tiers des conteneurs.

Les vracs solides (gypse et clinker) représentent 9 % des activités du port. Ce trafic est en augmentation de 5,8 %, avec un tonnage global de 72 150 tonnes. En 2017, onze navires minéraliers ont déchargé au Port de commerce de Degrad-des-Cannes.

Les unités roulantes (véhicules légers et poids lourds) constituent seulement 1,5 % du trafic global. En un an, les arrivées d'unités roulantes augmentent de 8,9 % pour s'établir à 11 713 tonnes. En 2016, elles

étaient déjà en très forte augmentation (+25,7%). L'importation des véhicules augmente de 8,4% avec 6694 véhicules importés en 2017. Rien qu'au mois de mai 2017, deux escales ont débarqué plus de 900 véhicules sur la plateforme portuaire.

Une saisonnalité liée aux mouvements sociaux

Une grosse période de rapatriement des marchandises déroutées sur des ports voisins (Suriname, Antilles, Port of Spain), suite aux évènements sociaux, s'est poursuivie durant l'année. La reprise de l'activité fut intense entre août et octobre 2017 avec la reconstruction de stock par les importateurs.

En novembre, les entreprises anticipent leurs importations face aux risques sociaux supputés, entraînant un pic d'activité (figure 4).

Pour l'année 2017, le GPM-Guyane a accueilli 193 escales, soit une baisse de 8,5 % par rapport à 2016.

Avertissement

Depuis le 1^{er} janvier 2016, le Grand Port Maritime (GPM) de Guyane, s'aligne sur les critères du Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, en publiant ses statistiques en poids brut. Le poids brut regroupe le poids des marchandises ainsi que la tare des conteneurs.

	Total 2016	Total 2017	Taux de variation (%)
Nombre d'unités roulantes	6 177	6 694	8,37
Nombre d'EVP*	56 953	57 029	0,13
Nombre de navires	211	193	-8,53
Nombre de passagers	81	0	

*EVP : Équivalent Vingt Pieds Source : Grand Port Maritime de Guyane.

2 Forte baisse des vracs liquides en 2017

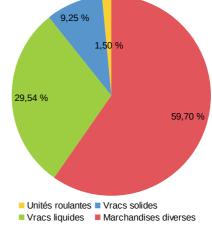
Trafic global (en tonne et %)

Catégorie de fret	Tonnage 2016	Tonnage 2017	Taux de variation
Marchandises diverses (conteneurisées, fret armée et spatial)	467 737	465 509	-0,48
Vracs liquides (hydrocarbures, méthanol)	258 412	230 342	-10,86
Vracs solides (clinker, gypse)	68 200	72 156	5,80
Unités roulantes (fret roulier)	10 752	11 713	8,94
Tonnage global brut	805 100	779 720	-3,15

Source : Grand Port Maritime de Guyane.

3 Les marchandises diverses constituent le tonnage le plus

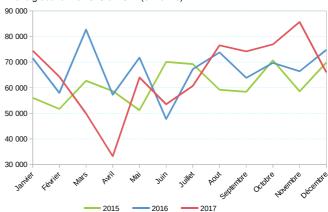
Part des catégories de fret dans le trafic global (en %)



Source : Grand Port Maritime de Guyane.

4 Un trafic inégal sur l'année en 2017

Trafic global entre 2015 et 2017 (en tonne)



Source: Grand Port Maritime de Guyane.

Transport aérien

Un trafic aéroportuaire dynamique, impacté par le mouvement social en 2017

Le trafic aéroportuaire guyanais en pleine croissance a été ralenti par les mouvements sociaux de mars-avril 2017. Ayant passé la barre des 500 000 passagers en 2016, le nombre de voyageurs est resté stable en 2017 (– 0,3 %). Les destinations les plus dynamiques sont l'Hexagone et les destinations internationales (Brésil et États-Unis). Le trafic intérieur a été fortement impacté par les grèves (– 9 %).

Jean-Pierre Aron, Chambre de Commerce et d'Industrie de Guyane

En 2017, le trafic de passagers de l'aéroport Félix Éboué s'établit à 514 719 passagers. Le trafic est stable (–0,3 %), malgré le mouvement social de mars-avril 2017 qui a fortement impacté les compagnies Air Guyane (–8 %) et Surinam Airways (–36,4 %) entre autres.

En 2016, le trafic de passagers avait passé la barre des 500 000 passagers avec une croissance de 11 % par rapport à 2015. Cette croissance constituait la plus forte progression des aéroports français. Elle provenait, d'une part, de l'augmentation de la capacité de sièges offerts, consécutive à la mise en service d'aéronefs de plus grande capacité par AZUL et Air France; d'autre part, des augmentations des rotations vers l'Hexagone par Air Caraïbes et à une intensification de la tarification promotionnelle à destination et au départ de Cayenne.

Les échanges vers l'Hexagone dynamisent l'activité

La destination « France hexagonale » représente 60 % du trafic total. La mise en place d'aéronefs de grande capacité, l'augmentation des rotations et des tarifs promotionnels ont permis de satisfaire toujours plus de passagers (+ 1,4 % par rapport à 2016). Ces nouvelles dispositions ont surtout profité à Air Caraïbes qui affiche une progression de 3,5 % en 2017. Cette compagnie détient 42 % de la part du marché hexagonal, malgré une programmation de vols uniquement durant la haute saison.

Cinq compagnies aériennes assurent le transport des voyageurs au départ de la plateforme aéroportuaire Félix Éboué. Les compagnies Air France et Air Caraïbes se partagent le marché de la France hexagonale. Les Antilles françaises sont exclusivement desservies par Air France et Air Guyane qui dispose de sièges, en code share (définitions) avec la compagnie Air France. Cette dernière assure, en outre, une liaison vers Port-au-Prince et Miami, via les Antilles. Les compagnies Azul et Surinam Airways assurent les destinations

internationales vers le Brésil (Fortaleza et Belém) et le Surinam. Les lignes intérieures sont opérées par Air Guyane, dans le cadre d'une délégation de service public conclue avec la Collectivité territoriale de la Guyane.

Un développement contrasté des liaisons internationales

Alors que le trafic sur les lignes internationales avait doublé entre 2015 et 2016, pour atteindre 41 787 passagers, cette progression a été entravée en 2017 par le mouvement social de mars-avril. L'année 2017 enregistre une baisse de 9 % du trafic, soit 38 055 passagers.

Ces résultats sont néanmoins contrastés. La compagnie Azul continue sa progression en affichant une hausse de 6,5 %, grâce à la consolidation de la destination « Fortaleza » et malgré une réduction de sa programmation de vols vers Belém. Un changement d'appareil avec une capacité plus grande a tout de même eu lieu sur cette dernière destination.

La compagnie Surinam Airways, qui dessert Belém et Paramaribo, connaît une réduction drastique de son trafic en 2017 (–36,4%). Deux raisons expliquent ce repli: l'impact du mouvement social de mars-avril 2017 et la restriction de l'ouverture des services de la navigation aérienne pour les vols de nuit.

La reprise par Air France des vols à destination de Miami et Port-au-Prince au départ de l'aéroport Cayenne-Félix Éboué, sans changement de numéro de vol lors de l'escale à Fort-de-France et Pointe-à-Pitre, poursuit sa progression (+ 27 %), en raison, notamment, de la forte progression des séjours de croisières au départ de Miami.

Un trafic intérieur qui diminue en 2017

Air Guyane assure la desserte des communes de l'intérieur de la Guyane : Saint-Laurent-du-Maroni, Grand-Santi, Saül et Maripasoula. Le trafic de passagers vers ces communes de l'intérieur diminue fortement (–9%) et s'établit à 40 379 passagers en 2017, contre 44 498 en 2016.

Cette diminution résulte du mouvement social de mars-avril 2017, qui s'est traduit par l'arrêt des vols durant cette période.

Des mouvements d'avion en diminution

Les mouvements d'avion sont en régression de 15 % en raison des événements de marsavril 2017 et de la suppression ou du redéploiement des vols des compagnies durant cette période. La société Air Guyane ne génère que 10 % du trafic passagers, mais assure près de 60 % des rotations d'avion. L'arrêt de ses déssertes pendant les grèves impacte fortement les mouvements d'avions sur l'année, bien que Azul ait modifié la programmation de ses vols en privilégiant la desserte de Fortaleza et Air Caraïbes ait assuré des vols six jours sur sept vers l'Hexagone durant la haute saison. Les volumes du fret transporté restent modestes (4 620 tonnes) et stables par rapport à 2016.

Le trafic aérien à l'aéroport Cayenne Félix Éboué, mais pas que...

Outre le trafic aérien commercial et la desserte aérienne intérieure de service public, l'aéroport Cayenne Félix Éboué accueille quatre autres types de transport aérien: une activité privée de vols d'hélicoptères et d'aéronefs à la demande, vers des dessertes intérieures pour le transport de fret et de passagers; une activité de sécurité civile au moyen d'un hélicoptère du ministère de l'intérieur, pour le secours à la personne dans les communes de l'intérieur, notamment ; une activité de transport spatial assurée par un Antonov, un Iliouchine IL 76 et un cargo B747-8 pour les besoins de l'activité du centre spatial guyanais; et, enfin, une activité de transport aérien militaire de la base aérienne 367 pour les missions régaliennes de la défense en Guyane.

Ces quatre activités ont connu en 2017 une forte évolution qui contribue à renforcer le développement économique et l'attractivité de la plateforme, qui a ainsi accueilli des installations techniques d'observation de la NASA cette année.

1 Les échanges vers l'Hexagone représentent presque 60 % du trafic

Évolution du trafic passagers (en nombre et en %)

	2017	2016	Évolution	Part dans le trafic
France hexagonale	299 439	295 201	1,4	58,2
Martinique	67 366	66 136	1,9	13,1
Guadeloupe	47 457	48 572	-2,3	9,2
Lignes internationales	38 055	41 787	-8,9	7,4
Lignes intérieures	40 379	44 498	-9,3	7,8
Charters	588	277	112,3	0,1
Transits	20 859	19 951	4,6	4,1
Autres	576	//	//	0,1
Ensemble	514 719	516 422	-0,3	100,0

Source: Direction des services aéroportuaires - CCIG.

2 2017 : Une mauvaise année pour les compagnies Surinam Airways et Air Guyane

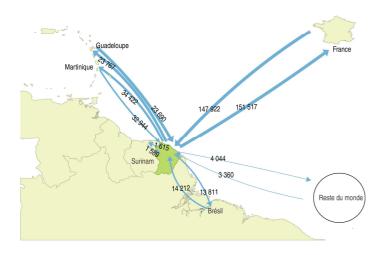
Évolution du trafic passagers par compagnie (en nombre et en %)

	2017		Évolution	Part dans le trafic	
Air Guyane	55 534	60 379	-8,0	10,8	
Air France	285 323	283 118	0,8	55,4	
Air Caraïbes	121 188	117 085	3,5	23,5	
Air Azul	21 312	20 020	6,5	4, 1	
Surinam Airways	9 915	15 592	-36,4	1,9	
Charters	588	277	112,3	0, 1	
Transits	20 859	19 951	4,6	4, 1	
Total	514 719	516 422	-0,3	100,0	

Source : Direction des services aéroportuaires - CCIG.

3 Des flux dominés par les échanges avec le reste de la France

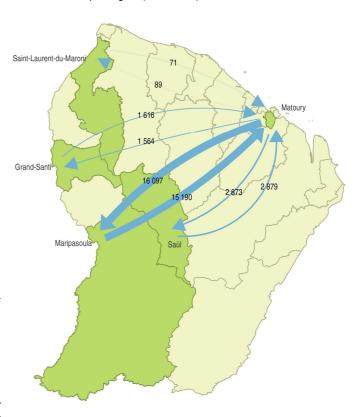
Flux internationaux de passagers au départ et en provenance de Guyane (en nombre)



Source: Direction des services a'eroportuaires - CCIG.

4 Maripasoula, destination majeure pour les vols intérieurs

Flux intérieurs de passagers (en nombre)



Source: Direction des services aéroportuaires - CCIG.

Tourisme

Hausse des nuitées et de la durée moyenne des séjours

En 2017, les nuitées augmentent pour la troisième année consécutive et atteignent un niveau record en Guyane. La baisse des arrivées est plus que compensée par la hausse de la durée moyenne de séjour, portée par la clientèle française. Pour les étrangers, la situation est inverse : le nombre de nuitées baisse légèrement malgré une hausse des arrivées. La fréquentation de la clientèle étrangère reste fortement liée à l'activité spatiale. Le nombre de lancements s'est maintenu à un niveau élevé entre 2016 et en 2017.

Valérie Eloi

La fréquentation hôtelière continue sa progression avec plus de 371 000 nuitées, soit une progression de 3,6 % par rapport à 2016. Il s'agit de la troisième année consécutive de hausse. Par rapport à 2014, les nuitées ont augmenté de 15,1 %.

La hausse de la fréquentation hôtelière est principalement portée par la clientèle française qui assure 76 % des nuitées et enregistre une augmentation de 5,9 % entre 2016 et 2017, après une baisse de 6,5 % entre 2015 et 2016.

Le nombre de nuitées assurées par la clientèle étrangère diminue (-3%). Malgré cette baisse, la clientèle étrangère reste fondamentale pour le secteur hôtelier. Avec près d'un quart des nuitées en 2017, le poids de la clientèle étrangère reste à un niveau élevé, proche des niveaux records de 2014 et 2016.

Baisse des arrivées françaises, hausse des arrivées étrangères

Le dynamisme des nuitées se fait dans un contexte de baisse du nombre d'arrivées (-5,0%). La clientèle française est en net repli (-10%), à l'inverse, les arrivées de clients étrangers sont en forte hausse (+36,7%).

La part d'arrivées de clients étrangers repart à la hausse en 2017 avec près de 15 % (contre 10 % en 2015 et 2016). Elle est à son niveau le plus haut depuis 2014 où elle atteignait 17 %. Ces taux sont faibles et leurs variations sont fortement

liées à l'activité spatiale. Lors des lancements, les propriétaires des satellites sont présents sur le territoire guyanais et séjournent à l'hôtel.

Par ailleurs, au moment des lancements satellites par Soyouz, des opérateurs temporaires viennent en Guyane depuis la Russie et séjournent à l'hôtel.

Rebond de la durée moyenne de séjour

Les touristes sont moins nombreux dans les hôtels, cependant leur séjour est de plus longue durée. En 2017, la durée moyenne de séjour dans l'hôtellerie guyanaise repart à la hausse et atteint 2,7 jours. Cette augmentation suit une longue période de baisse. De 3,1 jours en moyenne en 2011, elle était passée à 2,4 jours en 2016. La durée de séjour de la clientèle française augmente et passe à 2,4 jours en moyenne dans les hôtels (contre 2 jours en 2016 et 2,2 jours en 2015).

À l'inverse, la durée moyenne du séjour de la clientèle étrangère se réduit pour la première fois depuis 2013 et atteint 4,4 jours en 2017 contre 6,3 jours en 2016. La durée du séjour à l'hôtel ne préjuge pas de la durée du séjour sur le territoire.

Le taux d'occupation fluctue tout au long de l'année

Les mouvements de grève de mars 2017 ont occasionné une forte chute du taux d'occupation des hôtels en Guyane en avril

2017 (36,7 %, contre 50 % en moyenne les autres mois de l'année). Toutefois, sur l'année entière, le taux d'occupation moyen est en légère hausse. Il passe de 46,1 % en 2016 à 50 % en 2017.

Le taux d'occupation est fortement lié aux lancements de tirs de fusées. La clientèle d'affaires, issue de l'activité spatiale, constitue une grande partie des clients de l'hôtellerie en Guyane.

La fréquentation hôtelière en Guyane est soumise à une forte saisonnalité. Les mois les plus sollicités diffèrent selon les années. En 2017, ce sont les mois de mars, mai et octobre qui affichent les plus forts taux d'occupation, alors qu'en 2016, il s'agissait des mois d'avril et de novembre.

L'offre d'hébergement s'étend

L'offre d'hébergements se diversifie en Guyane comme partout dans le monde. Spécificité du tourisme guyanais, l'offre d'hébergement en carbet ou en gîte se développe, avec une grande diversité dans les prestations et les prix.

Le site "Escapade carbet" recense près d'une centaine d'offres d'hébergement de ce type dans toute la Guyane en 2017 contre 80 en 2016. Phénomène mondial, les particuliers sont de plus en plus présents dans l'offre d'hébergement. Un site connu de mise en relation pour la location de courte durée référence environ 375 propositions dans toute la Guyane en 2017, contre seulement 300 en 2016.

Les nuitées dans les hôtels de Guyane en 2017

	2017 (en millier)	Évolution 2017/2016 (en %)	Evolution annuelle moyenne 2015/2010 (en %)*	
Guyane	371	3,6	0,9	
France hexagonale	209 934	5,0	0,6	

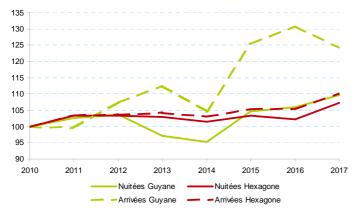
^{* :} taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : hôtels de Guyane et de l'Hexagone y compris la Corse.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

2 Le nombre de visiteurs évolue davantage que celui des nuitées en Guyane

Évolution des nuitées et des arrivées en Guyane et dans l'Hexagone (en indice, base 100 en 2010)



Champ : hôtels de Guyane et de l'Hexagone y compris la Corse.

Note : données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

3 Près de neuf clients sur dix viennent de l'Hexagone

Fréquentation des hôtels en 2017 (en millier et jour)

	2016	2017	Évolution 2017/2016 (%)
Arrivées (en millier)	147	139	- 5,2
Français	132	119	- 9,8
Étrangers	15	20	36,7
Part des arrivées étrangères	10,0	14,4	//
Nuitées (en millier)	358	371	3,5
Français	266	282	5,9
Étrangers	92	89	- 3,3
Part des nuitées étrangères	25,7	24,0	//
Durée moyenne de séjour (en jour)	2,4	2,7	//
Français	2,0	2,4	//
Étrangers	6,3	4,4	//
Taux d'occupation (en %)	46,1	46,1	//

Champ : hôtels de Guyane et de l'Hexagone y compris la Corse.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

4 Hausse du taux d'occupation en Guyane et dans l'Hexagone

Évolution du taux d'occupation des chambres dans l'hôtellerie guyanaise (en indice, base 100 en 2010)

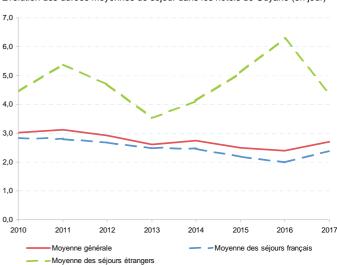


Note : données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

5 Des durées moyennes de séjour en légère hausse sauf pour les clients étrangers

Évolution des durées moyennes de séjour dans les hôtels de Guyane (en jour)



Champ : hôtels de Guyane et de l'Hexagone y compris la Corse.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

Commerce extérieur Le déficit commercial se creuse

La balance commerciale de la Guyane, toujours négative, baisse encore en 2017. La hausse du montant des importations (+ 14,3 %), signe d'un dynamisme économique, et la chute des exportations (– 23,7 %) creusent le déficit commercial. Il s'élève à 1,3 milliard d'euros, niveau qui n'avait plus été atteint depuis 2013.

Matthieu Cornut, Insee

Les importations de la Guyane en 2017, en hausse de 180 millions d'euros, bondissent de 14,3 %. Les équipements mécaniques et les matériaux électriques, électroniques et informatiques, ainsi que les autres produits industriels sont les principaux responsables de cette augmentation. Ils contribuent pour + 11 points.

Les importations de produits pétroliers raffinés sont en hausse de 24 % à cause de la hausse du cours du prix du Brent de 18 % par rapport à son niveau moyen de 2016.

La demande des ménages en produits alimentaires, boissons et produits à base de tabac progresse de 3,8 %, à un rythme plus élevé que la croissance démographique. Son influence sur l'élévation globale des importations reste minime.

L'Hexagone comme principal fournisseur

Avec un montant total de 681 millions d'euros, l'Hexagone pèse pour moitié dans les importations sur le territoire guyanais.

Ce montant progresse dans les mêmes proportions que la valeur totale des importations (+15 %).

Les importations en provenance du reste de l'Union Européenne, en hausse de 42 %, représentent désormais 18 % du total des importations.

La Guyane importe depuis les Antilles françaises 145 millions d'euros de biens et services en 2017. Ce montant, en hausse de 22 % par rapport à 2016, représente 10 % des importations totales de la Guyane.

En hausse de 6 %, les importations en provenance des pays de la Caraïbe restent marginales, puisqu'elles ne représentent que 1,7 % du total des importations.

Baisse des exportations

Les exportations de la Guyane chutent de 23,7 % par rapport à 2015, principalement à cause de la diminution des exportations liées à l'industrie automobile (–49,2 %). Ce secteur contribue à hauteur de –15,7 points à la baisse des exportations.

Les exportations d'équipements mécaniques, de matériels électriques, électroniques et informatiques sont en diminution d'un tiers.

Les produits des activités extractives, l'électricité et les déchets, en baisse de 22,8 %, participent également à la baisse des exportations. Les exportations de denrées alimentaires suivent la même tendance et baissent de 18,6 %.

Plus de la moitié des exportations prennent la destination de l'Hexagone

Les exportations à destination de la France hexagonale augmentent légèrement (+ 1,8 %). L'Hexagone est donc plus que jamais la première destination des marchandises qui quittent la Guyane en concentrant 57,6 % des exportations.

Les exportations vers les Antilles françaises diminuent (-13,7 %) mais leur part dans le total des exportations augmente, passant de 8,7 % à 9,8 % du fait qu'elles diminuent moins que la baisse répertoriée sur l'ensemble des exportations.

Évolution des importations et exportations de la Guyane de 2011 à 2017 (en million d'euros)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Importations	1 422	1 545	1 443	1 235	1 244	1 423
Exportations	223	245	193	162	193	147
Soldes des échanges de biens	-1 199	-1 300	-1 251	-1 073	-1 051	-1 276

Note: hors Spatial.

Source: Douanes, calculs Insee.

2 Les échangent diminuent en 2017

Montants et évolutions des importations et des exportations par activité (en % et en million d'euros)

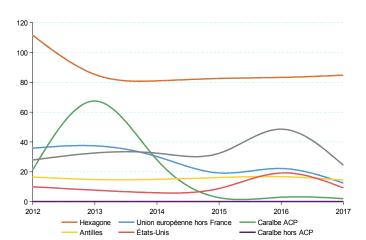
	Importations		Exportations	
	Valeur	Évolution en 2017	Valeur	Évolution en 2017
Agriculture, sylviculture et pêche	18,2	6,6	0,6	-8,0
Hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, électricité, déchets	1,2	-21,1	10,5	-22,8
Denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac	233,7	3,8	11,4	-18,6
Produits pétroliers raffinés et coke	164,7	24,0	0,9	ns*
Équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique	273,5	16,0	17,6	-35,3
Matériels de transport	172,0	8,4	32,1	-49,8
dont industrie automobile	159,5	10,4	31,3	-49,2
Autres produits industriels	549,8	18,8	73,7	0,7
dont pharmacie	70,6	7,4	0,0	-9,6
Autres	9,5	-9,1	0,3	52,0
Total	1 422,7	14,3	147,2	-23,7

^{*}En 2016, il n'y a pas eu d'exportations significatives de produits pétroliers raffinés et coke.

Source: Douanes, calculs Insee.

3 La Guyane exporte surtout vers l'Hexagone hors spatial

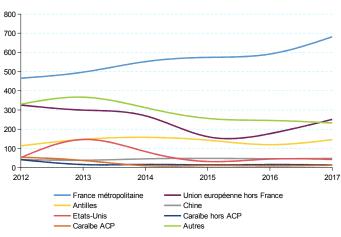
Répartition des exportations selon leur destination de 2011 à 2017 (en million d'euros)



Source: Douanes, calculs Insee.

4 La dépendance Hexagonale à l'importation se confirme

Répartition des importations selon leur provenance de 2011 à 2017 (en million d'euros)



Source : Douanes, calculs Insee.

Synthèse régionale Guadeloupe Une activité bien orientée malgré les cyclones

L'activité de la Guadeloupe est bien orientée en 2017 : les imports, l'investissement, les créations de sociétés sont en hausse. Le taux de chômage a légèrement baissé même s'il reste à un niveau structurellement très élevé. La consommation des ménages reste très dynamique et les importations ont fortement augmenté. L'inflation reprend légèrement mais reste contenue. Le cyclone Maria a perturbé le deuxième semestre pour l'agriculture, mais le tourisme est resté très dynamique : trafic aérien élevé, nuitées hôtelières en forte croissance, profitant même parfois d'un déport de la clientèle de Saint-Martin, plus durement touchée par un autre cyclone, Irma.

Jean-Eric PLACE, Insee

En 2017, la Guadeloupe poursuit sur une trajectoire conjoncturelle favorable, dans un contexte économique national et international encourageant, caractérisé par une croissance soutenue (+ 2 % en 2017 en France, après + 1,1 % en 2016) et une baisse du chômage, avec des politiques monétaires qui restent accommodantes.

Le taux de chômage en Guadeloupe baisse légèrement, passant de 24 % en 2016 à 22 % en 2017. La population active, de 158 000 personnes, est composée de 35 000 chômeurs au sens du Bureau International du Travail (BIT) et de 123 000 actifs ayant un emploi. Le chômage touche surtout les jeunes actifs (53 % pour les 15-24 ans), les anciens ouvriers (29 %) et les non-diplômés (31 %). Les inscriptions à Pôle Emploi sont, quant à elles, en légère augmentation de 0,5 % sur un an, avec une augmentation plus forte pour les seniors de 50 ans et plus.

Malgré un chômage qui reste important et une petite baisse de la population, la consommation des ménages demeure bien orientée. Les crédits à la consommation augmentent encore de 6,6 % après 5,2 % en 2016.

L'évolution des prix reste très modérée (+ 0,8% en moyenne annuelle). Toutefois, en 2017, les prix de l'énergie ont augmenté avec le cours du baril de pétrole, mettant fin à quatre années successives de baisse. On sort ainsi d'une période où la baisse des prix du pétrole permettait de compenser la hausse des produits alimentaires pour aboutir à une inflation nulle. Les produits alimentaires, qui représentent 16 % des dépenses des ménages guadeloupéens, ont augmenté de 1,4 % en 2017, tandis que les prix des produits manufacturés sont restés stables.

Les importations ont fortement augmenté en 2017 (+9,8 %), notamment les voi-

tures et les produits alimentaires. Les importations en provenance de l'Hexagone restent majoritaires (+ 58,5 %), mais, toutefois, en baisse par rapport à 2016, au profit des importations en provenance des États-Unis, qui doublent pour s'établir à près de 10 %. Malgré une hausse des exportations, notamment des réexportations de produits pétroliers, le déficit commercial de la Guadeloupe se creuse.

Le tourisme et le transport réalisent des performances très favorables. Dans un contexte perturbé par le cyclone Maria, le tourisme a réalisé en 2017 une très bonne année. La fréquentation hôtelière ressort en nette hausse avec 24 % de nuitées en plus par rapport à 2016. La durée moyenne des séjours reste stable, mais le nombre de touristes, notamment étrangers, progresse. Le trafic aérien de passagers à l'aéroport Pôle Caraïbes est aussi orienté à la hausse et dépasse les 2,3 millions de passagers en 2017, soit une hausse de près de 5 % par rapport à l'année précédente. L'aéroport de Guadeloupe reste l'aéroport domien le plus fréquenté, devant la Martinique et La Réunion. Les fortes perturbations de l'aéroport Princess Juliana à Sint Marteen suite au passage du cyclone Irma ont détourné une partie du trafic vers la Guadeloupe. L'ouverture sur les États-Unis, avec Norwegian et Air France (Atlanta), génère aussi du trafic.

Le fret aérien, en hausse de 13 %, a également été dopé par un fort trafic en septembre de matériels destinés aux îles sinistrées de la Caraïbe suite aux cyclones.

La création d'entreprises s'est montrée dynamique en 2017, avec 4 400 entreprises créées, en hausse de 7,4 % par rapport à l'année précédente. Les créations de sociétés sont au plus haut, ce qui est signe d'une conjoncture favorable. De même, la forte progression des créations dans le secteur des services aux entreprises traduit

une dynamique favorable de l'activité et des progrès vers une meilleure structuration de l'appareil productif. Dans le même temps, les créations de microentreprises rebondissent et les créations d'autres entreprises individuelles sont stables

Dans le secteur de la construction, la conjoncture reste morose. Les logements autorisés, comme les logements mis en chantier sont en baisse de 2 % et 5,6 % respectivement. La baisse est concentrée sur les logements collectifs; les ouvertures de chantier pour les logements individuels sont en progression, mais insuffisamment pour inverser la tendance. Pour les locaux commerciaux, la baisse des surfaces autorisées est de 20 %. La consommation de ciment baisse de 3,5 %.

L'année 2017 pour l'agriculture a été fortement marquée par la saison cyclonique. L'ouragan Maria, dont la trajectoire a plus durement touché la Guadeloupe que la Martinique, et notamment la région de la Basse-Terre, a fait de dans les dégâts bananeraies guadeloupéennes, mais aussi dans l'arboriculture fruitière et les cultures sous serre. La récolte de canne à sucre au premier semestre a été bonne avec une hausse de 31 % du volume de cannes broyées par rapport à 2016. Les effets de Maria ne se révéleront que lors de la campagne 2018. L'élevage est à la peine, avec une baisse des bovins, ovins et caprins abattus, mais une hausse des porcins.

Enfin, dans une économie guadeloupéenne très fortement dépendante des transferts et du secteur public, les difficultés financières des collectivités locales pèsent sur la croissance : les crédits à l'investissement des collectivités locales baissent.

Synthèse régionale Martinique Un coup d'arrêt dans la baisse du chômage

En 2017, le chômage se stabilise alors que la situation financière des ménages s'améliore. Les consommateurs bénéficient toujours d'une très faible inflation en 2017 (+ 0,5 %). Du fait des mauvaises conditions climatiques, la production agricole a été morose en 2017 (- 28 %). La conséquence directe est l'effondrement du solde du commerce extérieur, amplifié par la baisse de la production de la SARA. En revanche, le secteur portuaire, comme aérien, poursuit son embellie porté par le tourisme martiniquais à son plus haut niveau.

Isabelle Padra-Rebelo, Insee

Le chômage se stabilise

Après plusieurs années de baisse continue, le taux de chômage se stabilise en 2017 : 27 000 personnes sont au chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT), soit 18 % de la population active, ce qui représente toujours quatre points de moins que la Guadeloupe et la Guyane. Aux Antilles-Guyane, le taux de chômage reste bien supérieur à celui de la France hexagonale (8,6 %).

Malgré un taux de chômage important, la consommation des ménages se maintient en Martinique. En 2016, elle progressait de 0,1 % en volume pour une population qui diminuait de 0,9 % sur la période. La consommation des ménages doit sa relative bonne tenue à une santé financière des ménages qui s'améliore d'année en année et à une inflation relativement faible en 2017 (+ 0,5 %).

La bonne tenue de l'activité bancaire

L'activité bancaire demeure bien orientée en 2017. Les ménages participent à cette dynamique, leur encours sain augmentant de 3,3 %. Les encours de crédit à l'habitat gagnent en dynamisme par rapport à 2016 (+3,7 % contre +2,7 %). Il en est de même pour les crédits à la consommation (+7 % après 6,6 % en 2016). Une des conséquences est l'augmentation du nombre de véhicules particuliers neufs de l'ordre de 27 % entre 2014 et 2017.

Parallèlement, les encours de crédits aux entreprises s'inscrivent également en progression (+ 4,4 %). Cette augmentation est malgré tout inférieure à celle de 2016 (+ 4,9 %) en lien avec un léger fléchissement des crédits immobiliers (+ 6,5 % en 2017 contre + 8,8 % en 2016 et + 13,1 % en 2015) et des crédits d'investissement.

Les autorisations de construction en 2017 repartent à la hausse (+6%) mais ne

compensent pas l'importante chute de 27 % survenue en 2016. Les autorisations concernent principalement le logement collectif qui représente 53 % des logements autorisés. Ces projets profitent surtout aux territoires du Sud et du Centre de la Martinique.

Les tarifs de l'énergie poussent les prix à la hausse

Au cours des dernières années, les tarifs de permettaient de contenir l'énergie l'inflation. En 2017, la tendance s'est inversée et ils ont participé à la progression du niveau général des prix. Les tarifs de l'énergie et les produits pétroliers en augmentation sont respectivement de 7,4 % et 10,7 %. La conséquence est qu'au cours de l'année 2017, les prix ont augmenté de 0,5 % en Martinique. Cette hausse a été amplifiée par l'augmentation des prix des produits frais de 3,8 % et plus généralement de l'alimentation (+ 1,2 %). En revanche, la baisse des prix des produits manufacturés de 1,5 % en 2017 a quelque peu limité l'inflation.

Le commerce extérieur se dégrade

En 2017, les importations de la Martinique augmentent légèrement de 3,2 % malgré une baisse de la démographie. Pour la troisième année consécutive. exportations de biens et de services chutent fortement (-17.4% en 2017), entraînant le déficit commercial à un niveau jamais atteint depuis 2012. Malgré l'augmentation du prix de vente des carburants, la baisse des exportations de produits pétroliers raffinés (-18,3 %) contribue pour moitié à cette chute. Le phénomène a été amplifié par les climatiques ayant pour évènements conséquence une baisse des exportations des produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche de 28 %.

Une production agricole morose en 2017

Les arrière-effets de la tempête Matthew en 2016 conjugués aux mauvaises conditions climatiques dues à la tempête Maria en 2017, ont provoqué une chute de 30 % de la production de banane. L'année 2017 s'accompagne également d'une diminution du prix moyen de la banane martiniquaise. De plus, Matthew impacte la production de canne qui diminue de 7,8 %. Sa richesse en saccharose demeure faible : 10,71 g de sucre pour 100 g de canne, soit près de deux points de moins par rapport aux années 2012 à 2015.

Les transports portuaire et aérien continuent leur progression

Le transport aérien poursuit sa croissance amorcée en 2016 avec le lancement de nouvelles dessertes en provenance des États-Unis, d'Allemagne et du Canada. Le flux de passagers continue sa progression, supérieure de 2,9 % par rapport à l'année 2016. Cela s'explique par la hausse du trafic national de 2,2 % sur l'année et du trafic international de 8,4 %.

Cette progression impressionnante de passagers, grâce à la croisière, est dopée par les évènements climatiques qui ont affecté les îles du nord des Antilles. De ce fait, l'activité passagers bat plusieurs records: le nombre de mouvements d'entrées et sorties de passagers dépasse le million, et, pour la croisière, le nombre de visiteurs dépasse le seuil des 500 000.

Les croisiéristes portent le tourisme martiniquais à son plus haut niveau en 2017. Le flux de croisiéristes représente 39 % de la fréquentation, soit une progression de 44,5 % par rapport à 2016. Les dépenses directes des touristes sont évaluées à 424,8 millions d'euros, soit une progression de 28,9 % par rapport à 2016.

Définitions BE 2017

Activité partielle / Chômage partiel

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel. Le système d'indemnisation du chômage partiel permet de gérer une baisse d'activité ponctuelle, limitée dans le temps et ayant pour cadre l'année civile.

Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

Autorisations d'engagement

En droit public français, les autorisations d'engagement sont des autorisations représentant la limite supérieure des dépenses pouvant être effectuées durant l'année. Elles sont valables seulement durant l'année en cours, mais leur montant non utilisé peut (sauf en matière de dépenses de personnel) être reporté sur l'année suivante.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Auto-entrepreneur

Le régime de l'« auto-entrepreneur » s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire, et dont l'entreprise individuelle remplit les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise et qui opte pour exercer en franchise de TVA.

Il offre des formalités de création d'entreprise allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. L'autoentrepreneur bénéficie :

- d'un régime micro-social simplifié ;
- d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants, ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans ; toutefois, l'auto-entrepreneur qui crée une activité artisanale à titre principal, doit s'inscrire au RM ;
 - d'une exonération de TVA;
- et sur option, d'un régime micro-fiscal simplifié (versement libératoire de l'impôt sur le revenu) et d'une exonération de la cotisation foncière des entreprises pendant 3 ans à compter de la date de création. Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle Emploi.

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois);
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP) et en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT)

C'est une personne en âge de travailler (conventionnellement 15 ans ou plus) qui n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours d'une semaine de référence, est disponible pour travailler dans les deux semaines et a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent, ou a trouvé un emploi qui commence dans les 3 mois.

Code Share

Le Code Share est un partenariat commercial signé entre deux Compagnies aériennes afin de se partager des dessertes sur une même liaison.

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour but de donner à des jeunes travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

La durée du contrat varie de 1 à 3 ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée. Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut entrer en apprentissage. La rémunération, calculée en pourcentage du Smic (entre 25 % et 78 %), varie selon l'âge du jeune en apprentissage et sa progression dans le ou les cycles de formation.

Tout employeur du secteur privé peut embaucher un apprenti s'il déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage : le suivi, obligatoire, par un maître d'apprentissage, notamment. Les cotisations sociales (salariales et patronales, hormis pour les accidents du travail) sont prises en charge par l'État. Les contrats d'apprentissage ouvrent droit à une indemnité compensatrice forfaitaire (montant minimal de 1 000 euros par année de contrat), versée à l'employeur par le conseil régional. En outre, les entreprises ont droit à un crédit d'impôt (1 600 euros par apprenti et par an, voire 2 200 euros dans certains cas).

Contrat d'insertion dans la vie sociale / CIVIS

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dans son volet « accompagnement vers l'emploi » a été mis en œuvre en 2005. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il a pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat est conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Sa durée est d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Il s'agit d'un contrat de travail en alternance à durée déterminée ou indéterminée incluant une action de professionnalisation. Son objectif est de permettre aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle. L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être portée à 24 mois par accord collectif de branche. La durée de formation est d'au moins 15 % de la durée de l'action de professionnalisation. Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic (entre 55 % et 80 %) selon leur âge et leur niveau de formation; les autres salariés perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum conventionnel. Ce contrat ouvre droit pour l'employeur à une exonération des cotisations patronales de sécurité

sociale quand le bénéficiaire a entre 16 et 25 ans ou quand il s'agit d'un demandeur d'emploi âgé de 45 ans ou plus.

Contrat unique d'insertion / CUI

Crée par la loi n° 2008-1249 du 1^{er} décembre 2008 généralisant le revenu minimum de solidarité active et réformant les politiques d'insertion, le contrat unique d'insertion (CUI) est entré en vigueur au 1 ^{er} janvier 2010 (dans les départements d'Outre-Mer entrée en vigueur prévue pour le 1 ^{er} janvier 2011).

A compter du 1^{er} janvier 2010 et suite à la mise en place de ce nouveau contrat, il n'est plus possible de conclure des contrats d'avenir et des contrats d'insertion - revenu minimum d'activité (CI-RMA).

Dans les départements d'Outre-Mer, la mise en œuvre du Contrat Unique d'Insertion (CUI) était prévue jusqu'au 1er janvier 2011, la conclusion de CIRMA et de contrats d'avenir restant possible jusqu'au 31 décembre 2010.

Le contrat unique d'insertion qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, se décline sous deux formes :

- le CUI Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE), s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide financière sans exonération spécifique de cotisations sociales ;
- le CUI Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales.

Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1er janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaison : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

- 1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene);
- 2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren);
- 3) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes d'immatriculation avec le statut d'auto-entrepreneur enregistrées dans Sirene. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1er janvier 2009 qui demandent, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (*voir cette denière définition*).

Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle Emploi depuis un an ou plus.

Durée moyenne de séjour

Rapport entre le nombre de nuitées et le nombre d'arrivées.

Emploi d'Avenir / EAV

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Encours sains

Part de l'encours brut de crédits pour laquelle il n'a pas été identifié de risque avéré de non remboursement.

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

Equivalent-emplois à temps plein sur le mois (ETP)

Rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires sur le nombre total de semaines ouvrées du mois. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année. Cette convention de calcul conduit à sous-estimer légèrement l'équivalent-emplois à temps plein, dans la mesure où une partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés.

Remarque : on pourra parler de « volume de travail temporaire » pour désigner l'équivalent-emplois à temps plein. Cet indicateur donne une idée de volume moyen d'intérim sur le mois, et se différencie donc du nombre d'intérimaires qui donne une idée de stock en fin de mois." (source Dares)

Estimations d'emploi localisées

A partir de 2009, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisées), qui se fondent sur l'utilisation des sources administratives en niveau.

Pour les salariés, il s'agit des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS « grand format ») contenant, en plus des DADS stricto sensu, les données du fichier de paye des agents de l'État et celles des particuliers employeurs).

Pour les non salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF).

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel permet la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui de la zone d'emploi croisée avec le niveau A38 de la nouvelle nomenclature d'activités au lieu du niveau départemental); de plus on disposera chaque année de la double localisation au lieu de résidence et au lieu de travail pour les salariés et d'informations sur le sexe et la tranche d'âge quinquennale des travailleurs salariés et non salariés.

Evolution du PIB

L'évolution du PIB en volume ou en « euros constants » permet de mesurer l'évolution d'un agrégat économique indépendamment de l'évolution des prix. Les ressources sont égales à la somme du PIB et des importations. Les agrégats ne sont pas rapportés directement au PIB du fait que les importations contribuent négativement au PIB. En effet : PIB + Importations = Consommation finale des ménages et des administrations + FBCF + Exportations + Variation des stocks.

EVP (Équivalent Vingt Pieds)

Unité de mesure de conteneur qui regroupe à la fois les 20" et les 40". Un conteneur d'un EVP mesure 2,591 mètres (8,5 pieds) de haut par 2,438 m de large (8 pieds) et 6,058 m (20 pieds) de long et est d'une capacité d'environ 30 m.

Excursionnistes

Personne qui séjournent au plus 24 heures dans l'île. En Martinique, il s'agit des croisiéristes en très large majorité, que complètent les "Autres Excursionnistes" (qui arrivent par avion, ou par les navettes maritimes qui opèrent entre la Martinique, la Dominique, la Guadeloupe et Sainte-Lucie) et les excursionnistes tête-de-ligne qui débutent et terminent leur croisière en Martinique.

Expressiste

Entreprise spécialisée dans la livraison rapide de colis et de lettres.

Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

L'indice des prix à la consommation (IPC)

Instrument de mesure de l'inflation, il permet d'estimer, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages entre deux périodes. C'est une mesure synthétique de l'évolution des prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au Journal Officiel.

Le glissement annuel rapporte le niveau atteint un mois donné à celui du même mois, un an auparavant (par exemple décembre N par rapport à décembre N-1). L'évolution en moyenne annuelle compare la moyenne d'une année à la moyenne de l'année précédente.

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

Marchandises en vrac

Marchandises chargées directement dans les cales des navires.

Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1^{er} janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév.2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév.2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév.2 s'est substituée à la NAF rév.1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1er janvier 2003). La NAF rév.1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes

La NAF rév.1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993.

Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév.2 (nomenclature d'activités française révisée au 1er janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév.1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév.2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév.4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév.2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév.2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.
- Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.
- A 21: sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Organisation Mondiale du Tourisme

L'OMT distingue deux catégories de visiteurs touristiques :

- Les excursionnistes (définition)
- Les touristes (définition)

Opération d'intérêt national (OIN)

Est, en France, une opération d'urbanisme à laquelle s'applique un régime juridique particulier en raison de son intérêt majeur. L'État conserve dans ces zones la maîtrise de la politique d'urbanisme : il détermine les modes

d'utilisation de certains périmètres jugés stratégiques et d'intérêt national et y exerce seul, par exception aux grands principes de la décentralisation dans ce domaine, les principales compétences d'urbanisme.

Passagers nationaux

Embarquent à destination ou déparquent en provenance d'un aéroport français.

Passagers internationaux

Embarquent à destination ou débarquant en provenance d'un aéroport étranger.

Pôle Emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

Ro-ro

Cette appellation vient de l'anglais « roll on/roll off », les ro-ro sont des navires rouliers équipés de portes arrière et d'une rampe permettant de faire rouler leur cargaison. Ils transportent principalement des véhicules.

Services aux entreprises / services aux particuliers

La nouvelle nomenclature d'activité mise en place en 2008 (Nomenclature d'Activité Française 2ème révision ou NAF rév.2) ne définit pas explicitement les services principalement rendus aux entreprises ou aux particuliers. Dans la nomenclature agrégée (NA) en dix postes, les activités de services aux entreprises regroupent :

- l'information et la communication (JZ);
- les activités financières et d'assurance (KZ) ;
- les activités immobilières (LZ);
- les activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutiens (MN).

Les services aux particuliers regroupent :

- l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale (OO) ;
 - les autres activités de services (RU).

Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de réforme du droit des sols en octobre 2007.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme.

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

Taux de création d'entreprises

Le taux de création d'entreprises est le rapport du nombre des créations d'entreprises d'une année n au stock d'entreprises au 31 décembre de l'année n-1.

Taux de vacance

Le taux de vacance des logements sociaux est le rapport entre le nombre de logements non occupés et proposés à la location et le nombre total de logements proposés à la location

Taux de provisionnement

Part des créances douteuses ayant fait l'objet de provisions de la part des établissements bancaires, de manière à les prémunir du risque de crédit.

Transbordement

Passage des marchandises d'un bateau à l'autre, sans passer par les zones de stockage.

Touristes

Personne qui séjournent au moins 24 heures et au plus un an, dans les structures d'hébergement à terre (hôtels, gîtes ruraux, Appartement/Villas ou chez l'habitant) ou sur leurs bateaux, pour les plaisanciers.

Coordination Direction Interrégionale Antilles-Guyane

Contribution ledom

Deal Daaf CCIG CNES

Grand Port Maritime de la Guyane

Directeur de publication Yves Calderini

Rédacteur en chef Béatrice Céleste

Rédacteur en chef adjoint Maud Tantin-Machecler

Mise en page Blandine Grillot

Patrick Lapierre De Melinville

Typhenn Reculard

Auteurs Marion Lauvaux (Insee)

Rémi Charrier (Insee)
Jean-Baptiste Berry (Insee)
Matthieu Cornut (Insee)
Lise Demougeot (Insee)
Maud Tantin-Machecler (Insee)
Alexandre Lemaire (Iedom)
David Fardel (Iedom)

Jean-Christophe Lambert (DAAF) Bertrand Panhuys (Cnes)

Valérie Éloi (Insee)

Rémy Louis Budoc (Grand Port Maritime de Guyane) Sandy Bouchenafa (Grand Port Maritime de Guyane)

Jean-Pierre Aron (CCI de Guyane)

Jean-Eric Place (Insee) Isabelle Padra-Rebelo (Insee)

Bureau de presse Valérie Eloi

Tel: 0594 29 73 28 - Fax: 0594 29 73 01

Courriel: valerie.eloi@insee.fr

© Insee 2018

Insee Conjoncture

Guyane

Bilan économique 2017 Malgré les barrages, l'économie guyanaise fait preuve de vigueur en 2017

Le blocage de l'économie guyanaise au mois de mars et d'avril a eu un impact immédiat sur plusieurs indicateurs économiques. L'économie semble cependant s'être rapidement remise en marche et termine l'année 2017 de manière dynamique. Après une période compliquée jusqu'en 2016, le niveau de la commande publique redonne des couleurs aux Bâtiments et Travaux Publics (BTP). Le secteur spatial reste dynamique. La consommation des ménages et l'investissement des entreprises sont bien orientés comme le montrent l'activité bancaire et les ventes d'automobiles.

Pour finir, l'emploi salarié et l'intérim sont en hausse en 2017, notamment en fin d'année. Le contexte mondial s'améliore. En France, la croissance accélère (+ 2,2 %) et atteint son niveau le plus élevé depuis 2007. Si la zone Amérique latine et Caraïbes reste en difficulté, la situation s'améliore notamment pour les deux pays voisins de la Guyane. Le Brésil est sorti de la récession en 2017 et le Surinam devrait en sortir en 2018.

Conjoncture n° 4 2018

ISSN: 2429-3822

Insee Service territorial de Cayenne

23 Ter Avenue Pasteur CS 36017 97306 Cayenne Cedex

Directeur de la publication :

Yves Calderini

Rédacteur en chef :

beatrice Gelesie

Rédacteur en chef adjoint :

Maud Tantin-Machecler

Mise en page :

Blandine Grillot Patrick Lapierre De Melinville Typhenn Reculard

© Insee 2018

